

Service public régional de l'orientation (SPRO) tout au long de la vie Auvergne-Rhône-Alpes Bilan 2024



**Service public régional
de l'orientation**
Auvergne-Rhône-Alpes

Tous nos remerciements :

- Aux membres du Groupe de Travail Orientation du CREFOP
- Au CARIF-OREF Via Compétences
- Aux structures, membres et actrices du SPRO, pour leurs remontées de données



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. L'ANIMATION REGIONALE DU SPRO	4
1/ Les réunions du GT orientation en 2024.....	4
2/ Les réunions de la Commission OMSP en 2024.....	5
3/ Les données de consultation RésOpro.....	5
4/ Les données de consultation des sites grand public et professionnel du CARIF OREF (source CARIF-OREF).....	5
II. LES APPELS A CANDIDATURES DU SPRO	6
III. LES CHIFFRES CLES DE L'ACCUEIL SPRO EN 2024	7
1/ Nombre total de personnes reçues toutes structures confondues, tous départements confondus	7
2/ Répartition des personnes accueillies par structure	8
3/ Evolution du nombre de personnes accueillies par cercle du SPRO	10
4/ Répartition du nombre total de personnes accueillies par département	11
IV. LA PROVENANCE ET REORIENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI	15
V. L'ANALYSE DU PUBLIC CIBLE ACCUEILLI	16
1/Répartition du public par genre	16
2/Répartition du public cible par tranche d'âge	18
3/Enquêtes de satisfaction réalisées par les structures.....	19
VI. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SPRO	Error! Bookmark not defined.
1/Données générales concernant les personnes formées.....	20
2/Bilan de professionnalisation des acteurs du SPRO	21
3/ Focus : domaines de formation	22
4/ Focus : Modalités de pratique formative	28
VII. ZOOM sur les Matinales du SPRO	29
1/Contexte.....	29
2/La mobilisation des professionnels.....	29
3/Les retours des professionnels.....	31
VIII. PERSPECTIVES	31
ANNEXES	32

Le **Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles** (CPRDFOP), signé par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les partenaires sociaux, a été adopté en 2023 et est en vigueur jusqu'en 2028.

Le CPRDFOP est décliné et vit au travers des différentes instances du **CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles)**. Pour le volet orientation, c'est la **Commission OMSP (Orientation Mobilités Sécurisation des Parcours Professionnels)**, devenue la Commission Orientation-Formation depuis juillet 2025, qui se voit confier les objectifs suivants :

- Poursuivre les travaux du SPRO et accroître la coordination de ses travaux ;
- Outiller et renforcer la professionnalisation des acteurs ;
- Accompagner et sécuriser les parcours des personnes formées en, et vers l'emploi, notamment via la qualification.

Au sein du CPRDFOP, le **Service Public Régional de l'Orientation** tout au long de la vie s'articule autour (*cf. annexe 1*) :

- Du **Schéma de développement** du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Du **cahier des charges SPRO** Auvergne-Rhône-Alpes ;
- De la **convention entre l'État et la Région**, les autorités académiques, relative à la coordination du SPRO tout au long de la vie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les documents cadres du SPRO ont été actualisés en 2023 afin de préciser les finalités, les objectifs, les valeurs du SPRO et élaborer un plan d'actions pour la période 2023-2028. Ils sont disponibles en annexe 2.

Les objectifs du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes sont de permettre à chaque citoyen :

- D'être accompagné dans son projet d'orientation et d'évolution professionnelle ;
- D'élargir ses choix professionnels (mise en valeur des emplois potentiels) ;
- De favoriser l'autonomie des publics et leur capacité d'orientation tout au long de la vie ;
- De construire des parcours de formation et d'insertion mieux articulés (mise en réseau des acteurs de l'orientation).

Les valeurs constitutives du SPRO

- Égalité et simplicité d'accès pour tous les publics (dont gratuité) ;
- Neutralité, objectivité et respect de la personne ;
- Qualité des services.

Rappel du cadre législatif

1. Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

Toute personne dispose d'un droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle.

2. Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

- Existence d'un Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ;
- Coordination des actions des organismes participant au SPRO confiée aux Régions ;
- Collaboration étroite entre l'État et la Région (l'État conserve la politique d'orientation nationale des élèves et étudiants dans les établissements).

3. Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

- Coordination des nouvelles compétences Région avec les Autorités académiques ;
- L'Etat continue de définir la politique d'orientation des élèves et des étudiants (information, accompagnement) ;
- Coordination des opérateurs du SPRO par la Région.

Présentation des acteurs du SPRO

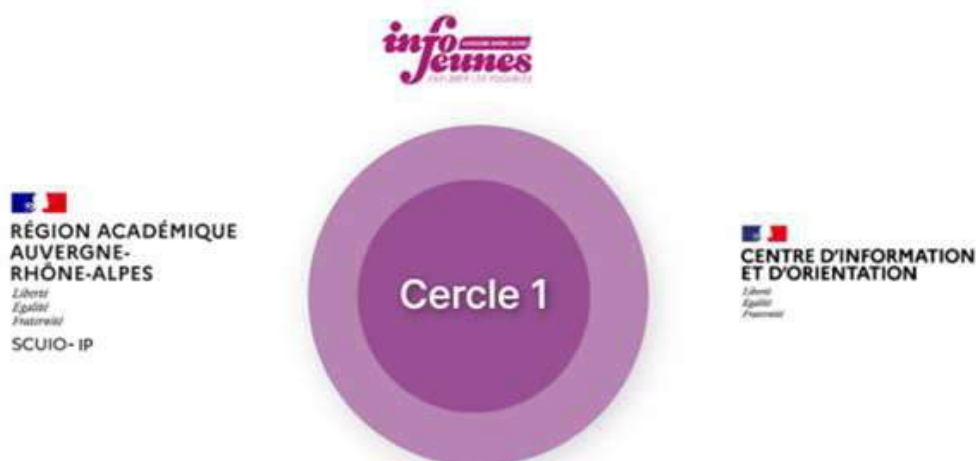
Au 31/12/2024, **544 structures** sont **membres du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes**, ce qui représente au total **1 157 lieux d'accueil sur les territoires**.

Le SPRO Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'acteurs spécialisés, organisé en 3 cercles :



Cercle 1 : les acteurs du SPRO couverts par la convention Etat-Région :

Acteurs du service public couverts par la convention État-Région relative à la coordination du SPRO



Cercle 2 : Les acteurs CEP (conseil en évolution professionnelle) et les organismes consulaires / Réseaux définis dans le cadre règlementaire :



Cercle 3 : En Auvergne-Rhône-Alpes, des structures locales de l'orientation peuvent s'impliquer dans le SPRO grâce à une démarche volontaire de réponse à un appel à candidatures. Au 31/12/2024, 27 structures sont labellisées SPRO et participent à ce service public :

Structures territoriales labellisées dans le cadre d'un appel à candidatures, via une démarche volontariste



Le schéma de développement et le cahier des charges SPRO prévoient la mise en place d'indicateurs pour assurer son suivi et son évaluation.

Pour cette cinquième année de collecte, les matrices ont été maintenues à l'identique, permettant ainsi de comparer avec cohérence les données par rapport aux indicateurs de 2023 et 2024. De façon complémentaire cette année, une étude par questionnaire et entretiens a été réalisée auprès d'un échantillon de professionnels de terrain des structures membres du SPRO dans le but de connaître leurs

pratiques, d'identifier leurs freins et leurs besoins afin de nourrir une dynamique d'amélioration continue du service rendu aux usagers. Sur la base de cette étude un rapport complet intitulé « *les professionnels prennent la parole* » ainsi qu'un quatre pages synthétiques ont été rédigés et envoyés par mail aux répondants, mais aussi mis à disposition de tous les professionnels sur le site de Via Compétences en octobre 2025 : www.via.compétences

Pour ce qui concerne le **cinquième bilan quantitatif annuel** ici présenté, **portant sur l'année 2024**, les éléments incluent donc :

- L'animation régionale du SPRO, assurée dans le cadre du CREFOP ;
- Les appels à candidature permettant de labelliser de nouvelles structures ;
- Les chiffres-clefs de l'accueil tout public SPRO ;
- Les caractéristiques des publics accueillis ;
- Les actions de professionnalisation suivies par les acteurs du SPRO, données mises en perspective avec les données RH des structures.

Les données présentées sont mises en perspective avec celles des deux années précédentes, lorsque les éléments de comparaison sont mesurables et pertinents.

I. L'ANIMATION RÉGIONALE DU SPRO

Le pilotage régional du SPRO est assuré par le **groupe de travail « orientation »**, créé au sein de la **Commission OMSPP** (Orientation, Mobilités, Sécurisation des Parcours Professionnels) du CREFOP, pour une mise en œuvre concertée de l'animation régionale du SPRO. Ce groupe est constitué de représentants de l'État, de la Région, des partenaires sociaux et des têtes de réseaux membres du SPRO. A noter que ce groupe de travail sera maintenu dans le cadre de la nouvelle commission Orientation-Formation.

1/ Les réunions du GT orientation en 2024

Le Groupe de travail orientation pilote l'animation du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes avec pour objectifs de :

- Développer une identité et un sentiment d'appartenance au SPRO ;
- Valoriser les membres du SPRO ;
- Développer des projets territoriaux et/ou thématiques entre professionnels ;
- Diffuser et partager de l'information et des pratiques afin de mieux se connaître ;
- Créer une dynamique permanente d'échanges entre acteurs.

9 séances du Groupe de travail orientation se sont tenues en 2024 :

- 7 février 2024
- 13 mars 2024
- 10 avril 2024
- 15 mai 2024
- 19 juin 2024
- 11 septembre 2024
- 14 octobre 2024
- 6 novembre 2024
- 11 décembre 2024.

2/ Les réunions de la Commission OMSPP en 2024

Pour rappel, la **Commission OMSPP** (Orientation Mobilités Sécurisation des Parcours Professionnels) poursuit les objectifs suivants :

- Poursuivre les travaux du SPRO et accroître la coordination de ses travaux ;
- Outiller et renforcer la professionnalisation des acteurs ;
- Accompagner et sécuriser les parcours des personnes formées en, et vers l'emploi, notamment via la qualification.

En 2024, la commission OMSPP s'est réunie 6 fois :

- 2 février 2024
- 9 avril 2024
- 4 juin 2024
- 10 septembre 2024
- 29 octobre 2024.
- 3 décembre 2024

3/ Les données de consultation RésOpro

RésOpro est un outil collaboratif qui comprend **2 communautés** dans le cadre du SPRO :

- **Une communauté "GT orientation du CREFOP"** qui permet de gérer l'agenda des réunions, la diffusion d'informations et des comptes-rendus de réunions ainsi que des documents de travail partagés entre les différents réseaux. Cette communauté compte 80 membres.
- **Une communauté "SPRO"** réservée à tous les membres du SPRO (de droit ou labellisés spécifiquement), outil collaboratif au service des acteurs de terrain du SPRO pour partager des informations sur leurs réseaux, leurs pratiques et leurs outils afin de favoriser une connaissance inter-réseaux. Cette communauté compte 206 membres.

Moyenne des visites par jour sur la communauté SPRO : 12

Top 10 des informations les plus consultées sur la communauté SPRO :

Semaine spéciale employeurs#5 209 lectures	FORM'TOIT – Newsletter n°8 209 lectures	2 vidéos sur la formation de bûcheron et berger 209 lectures	Le plan de professionnalisation 2024 206 lectures	Vidéo présentation du SPRO 203 lectures
FORM'TOIT – Newsletter n°9 202 lectures	Site web formations et métiers de la pierre naturelle 186 lectures	Matinales du SPRO : devenez ambassadeurs 186 lectures	Baromètre d'opinion sur les jeunes et l'entreprise 180 lectures	Replay webconférence : les compétences à l'épreuve de l'IA 178 lectures

4/Les données de consultation des sites grand public et professionnel du CARIF OREF (source CARIF-OREF)

Le **site grand public « Côté formations »** permet à toute personne, quel que soit son profil, d'accéder à l'information lui permettant de construire son projet professionnel : découverte des métiers, de l'offre de formation, témoignages de professionnels, l'apprentissage, la VAE, les aides et les financements possibles. Les usagers ont également la possibilité de trouver un conseiller près de chez eux grâce à l'annuaire SPRO : <https://www.coteformations.fr/annuaire-spro/>

Le site « Via Compétences », à destination des professionnels de l’orientation, de la formation et de l’emploi, propose :

- De l’actualité sur l’orientation, la formation et l’emploi en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Des outils pour trouver des formations, des dispositifs mobilisables, des conseillers...
- Des ressources et dossiers thématiques sur les métiers, les formations, les politiques publiques, les phénomènes de société...
- Des informations régionales : données socio-économiques, évènements, lieux d’accueil...

Il est à noter que, par rapport 2023, il y a une nette augmentation du nombre de visites sur le site grand public Côté Formations – notamment sur l’annuaire des conseillers – mais aussi sur le page SPRO / rubrique Orientation et Parcours du site professionnel Via Compétences.

	2024
* Nbre de visites sur le site Via Compétences pour les professionnels	161 600 visites
* Nbre de visites sur le site Côté Formations pour le grand public	311 417 visites
* Nbre de connexions sur la page SPRO / rubrique Politique publique de Via Compétences	1 877 pages vues
* Nbre de connexions sur la page SPRO / rubrique Orientation et Parcours de Via Compétences	9 978 pages vues
* Nbre de connexions sur l’annuaire des conseillers site Côté Formations	10 025 vues

II. LES APPELS À CANDIDATURES DU SPRO

Deux fois par an, un appel à candidatures est lancé (*via* une publication sur le site de Via Compétences) afin de permettre à des structures assurant un premier niveau d’information généraliste de rejoindre le 3^{ème} cercle du SPRO. Leur candidature doit répondre aux exigences du cahier des charges, du schéma de développement du SPRO et du référentiel de la fonction d’accueil-information tout public.

Le groupe de travail « orientation » du CREFOP examine les candidatures reçues au regard de l’offre de services proposée et des partenariats développés localement avec les autres acteurs du SPRO. Son avis est ensuite présenté à la **Commission OMSPP qui arrête la liste des structures retenues.**

En **2024, deux structures ont déposé leur candidature.** Après instruction et avis de la Commission OMSPP, **la commune de Belleville-en-Beaujolais a été labellisée** pour rejoindre le cercle 3 du SPRO.

Au 31/12/2024, **544 structures sont membres du SPRO** en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui représente au total **1 157 lieux d’accueil sur les territoires.**

En mars 2024, une analyse de la répartition géographique des points d’accueil SPRO dans chaque département a été menée (cf. annexe 4). L’étude avait pour objectif d’évaluer la pertinence de leur répartition sur les territoires, par rapport à la densité de population active et à la distance minimum entre points d’accueil et communes d’un même département. Ces indicateurs ont également été mis en perspectives avec le nombre de personnes accueillies par structure. Cette analyse visait à identifier des éventuelles « zones blanches » au sein desquelles un service SPRO pourrait être développé, grâce à la

labellisation de nouvelles structures du cercle 3, ou par le déploiement de points d'accueil complémentaires par des réseaux déjà membres du SPRO.

Les résultats de cette analyse ont démontré une bonne répartition des points d'accueil SPRO à l'échelle de la région. Pour la plupart des départements, l'étude ne pointait pas de besoin supplémentaire de lieux d'accueil. En revanche, certains territoires pourraient être mieux couverts : Drôme, Isère, Puy-de-Dôme et Savoie. À noter que les territoires les plus éloignés des points d'accueil régionaux se situent en majorité dans les parties montagneuses, difficilement accessibles, ainsi qu'aux frontières de la région.

Suite aux résultats de cette étude, les structures locales ont été interrogées au sein des territoires où des zones blanches ont été identifiées, afin de sonder les acteurs et affiner le ciblage sur des éventuels besoins complémentaires.

3 territoires spécifiques ont été identifiés par les acteurs de terrain :

- Chalançon et Lus-la-Croix-Haute dans la Drôme
- Val-Cenis en Savoie
- Les Deux Alpes, avec le Boug d'Oisans dans l'Isère.

Les échanges avec les acteurs de terrain sur les zones pointées n'ont pas donné lieu à l'ouverture de nouveaux points d'accueil SPRO sur les territoires.

III. LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACCUEIL SPRO EN 2024

Quelques remarques sur la nature et le périmètre des données transmises :

Pour l'élaboration du bilan 2024, toutes les structures ont fourni leurs informations, à l'exception :

- De Faucigny Mont Blanc Développement 74 - intégré à la Cité des métiers du Grand Genève ;
- De Cap Emploi concernant le premier niveau d'information ; celles concernant les demandeurs d'emploi étant, quant à elles, agrégées avec celles de France Travail ;
- Pour le Réseau Information jeunesse, les données ont été transmises exceptées celles pour le département de l'Ain.

L'APEC n'est pas en mesure de fournir l'intégralité des indicateurs. Nous disposons uniquement des informations concernant le nombre de bénéficiaires des services au niveau régional, répartis par tranches d'âge, sexe (femme/homme), statut, niveau de qualification, ainsi que le motif de sollicitation.

Pour le réseau des CCI, les données remontées concernent uniquement les publics scolaires et étudiants accompagnés dans le cadre du parcours Point Orientation Apprentissage, utilisateurs de conventions de stage.

France Travail et Cap emploi ont transmis des données communes. En effet, le réseau Cap emploi intervient au sein des agences France Travail et propose un service intégré dans le cadre des Lieux uniques d'accompagnement (LUA). L'activité de Cap emploi est donc tracée sur le même système d'information que celui de France Travail. Afin de fournir des données de l'activité SPRO en 2024, les deux réseaux ont remonté les données concernant les premiers accueils réalisés avec les demandeurs d'emploi au sein des LUA, par les conseillers France Travail et les conseillers Cap Emploi qui travaillent en synergie.

Quant à la Chambre d'Agriculture, elle ne fournit pas de données sur l'accueil hors CEP, ou du moins non significatives car elles sont incluses dans les données fournies par Avenir'Actifs.

1/ Nombre total de personnes reçues toutes structures confondues, tous départements confondus

Données générales :

- **Tous types de publics confondus : 3 276 760 personnes accueillies**
Nous pouvons noter une augmentation par rapport à 2023 (+9%).
- **Publics cibles : 3 188 349 personnes accueillies**, soit 97% du public accueilli
Nous observons une augmentation par rapport à 2023 (+7%).

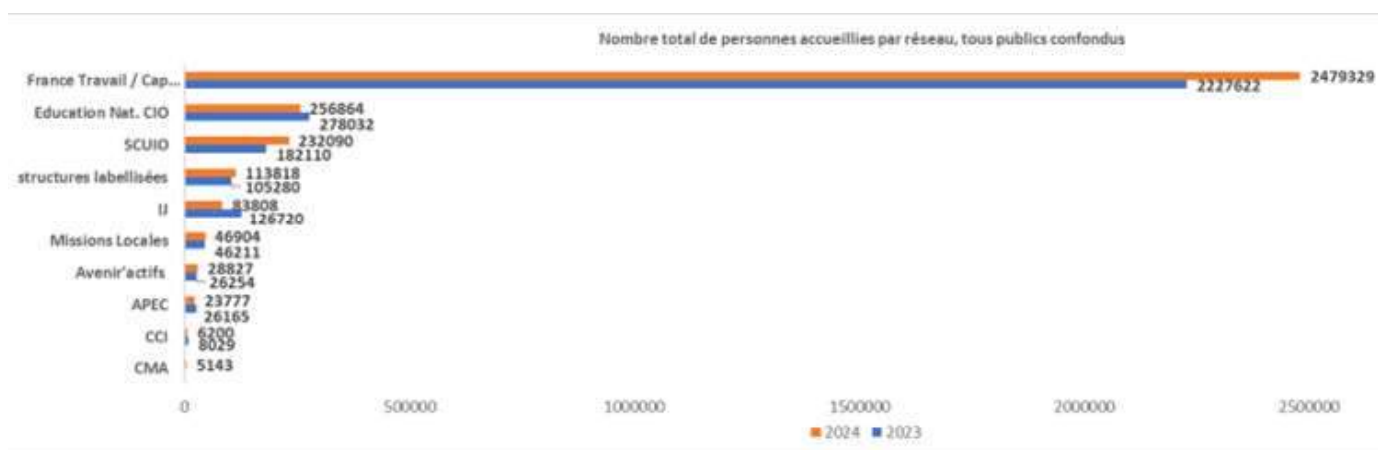
Le nombre de personnes accueillies est en légère augmentation par rapport à l'année précédente, probablement à relier au nombre plus important de lieux d'accueil SPRO (antennes et permanences notamment).

2/ Répartition des personnes accueillies par structure

Remarque préalable : les données 2023 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat concernant l'activité CEP étaient agrégées à celles du Réseau EVA, alors que cette année, la CMA a fourni de façon complémentaire des chiffres concernant l'accueil des jeunes sur les salons. La comparaison entre les deux années n'est donc pas pertinente.

➤ Répartition du nombre total de personnes accueillies par structure

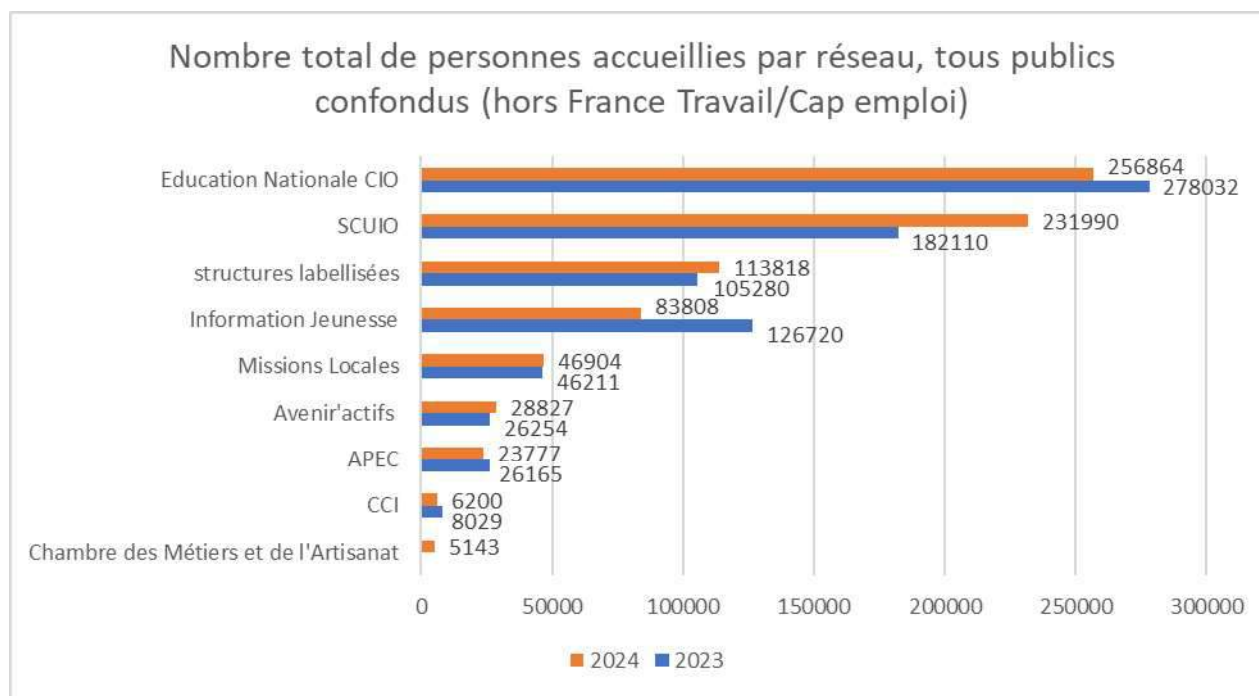
Toutes structures confondues pour 2023 et 2024 :



A l'exception de l'Education Nationale, la CCI et le réseau Information Jeunesse, le bilan fait apparaître une augmentation des personnes accueillies en 2024.

Dans le graphique suivant, les données de France Travail / Cap Emploi (LUA) ont été retirées pour permettre une meilleure visualisation des autres réseaux, en raison du poids prépondérant des deux premiers dans les chiffres présentés.

Toutes structures (hors données France Travail / Cap emploi) pour 2023 et 2024 :



La fréquentation des réseaux du SPRO montre, en 2024, **une stabilité globale**, voire une légère baisse pour certains d'entre eux, à l'exception des SCUIO qui enregistrent une hausse notable.

Les hausses et baisses les plus significatives concernent :

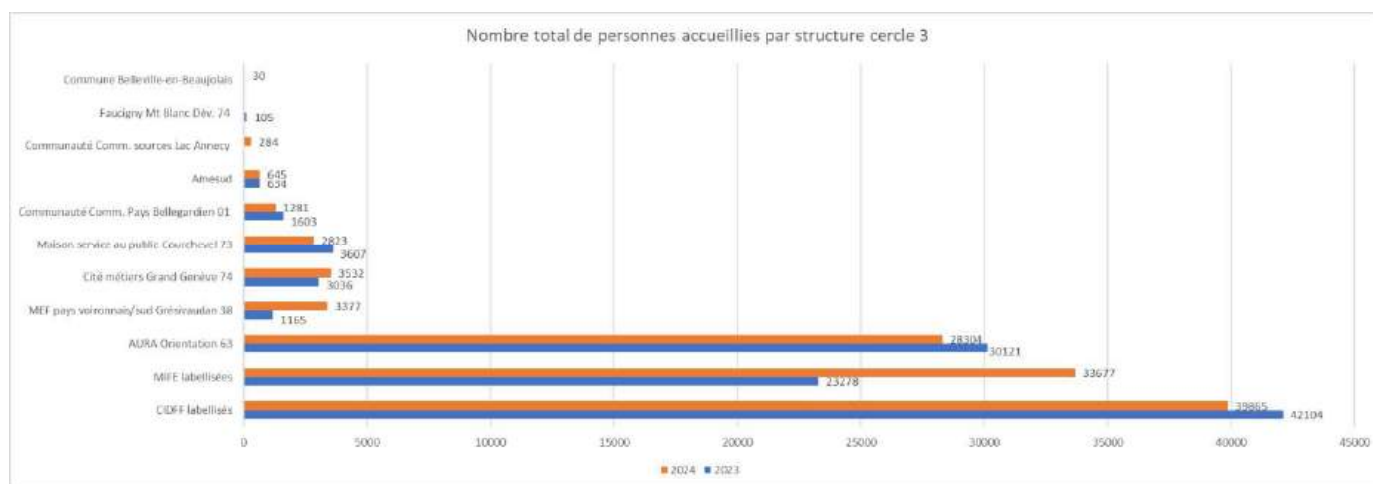
- Les **SCUIO** représentent la **hausse la plus significative** avec 231 990 personnes accueillies en 2024 contre 182 110 personnes en 2023, soit **+27 %**.
- **Avenir'actifs** affiche **une progression** de 26 254 à 28 827 (+10 % environ).
- Les **structures labellisées** ont un niveau de fréquentation **plus important**, d'autant que Faucigny Mont-Blanc n'a pas fourni ses données pour 2024.
- Les réseaux **Information Jeunesse** et **CCI** sont les réseaux ayant subi proportionnellement les **baisses les plus marquées**. Mais ce chiffre est à modérer pour Information Jeunesse dans la mesure où le département de l'Ain n'a pas fourni ses données pour cette année.

En conclusion, on observe **une stabilité globale des fréquentations en 2024**, avec toutefois des variations contrastées selon les réseaux. Ces évolutions mettent en valeur l'importance de suivre l'évolution des publics accueillis pour ajuster l'offre d'information et d'orientation, mais aussi l'effort de communication à faire auprès des publics pour remplir au mieux cette mission de service public.

Afin d'offrir une meilleure visibilité des structures labellisées SPRO, le graphique ci-après propose un zoom sur la répartition du nombre de personnes accueillies par les acteurs du cercle 3.

➤ **Zoom sur la répartition du nombre total de personnes accueillies par les structures labellisées suite à l'appel à candidatures**

Afin de comprendre les chiffres du graphique ci-dessous, il est à noter que la communauté de communes des sources du lac d'Annecy a été labellisée en 2023, La Commune de Belleville-en-Beaujolais en 2024 et que Faucigny Mont Blanc Développement 74 n'a pas fourni de données pour 2024.



En 2024, le cercle 3 compte **27 structures labellisées**, dont **12 MIFE**, **7 CIDFF** et **9 autres structures**.

Les structures labellisées MIFE et CIDFF occupent une place centrale en tant que réseaux de taille importante avec des effectifs salariés plus conséquents pour accueillir les publics : à elles seules, elles représentent **68 535 personnes accueillies**, soit environ **65 % du total** des publics reçus par l'ensemble du cercle 3.

Évolutions marquantes entre 2023 et 2024 :

- **MIFE labellisées** : forte progression de près de **45 %**, confirmant une dynamique déjà positive en 2023.
- **MEF pays voironnais/sud Grésivaudan** et la **Cité des métiers du Grand Genève** enregistrent également une **hausse des accueils**, signe d'une consolidation de leur attractivité et de leur positionnement territorial.

À l'inverse, certaines structures voient leurs chiffres reculer : les structures CIDFF labellisées et AURA Orientation 63 (à la marge), la Maison de service au public de Courchevel et la Communauté de communes du Pays bellegardien de façon plus importante.

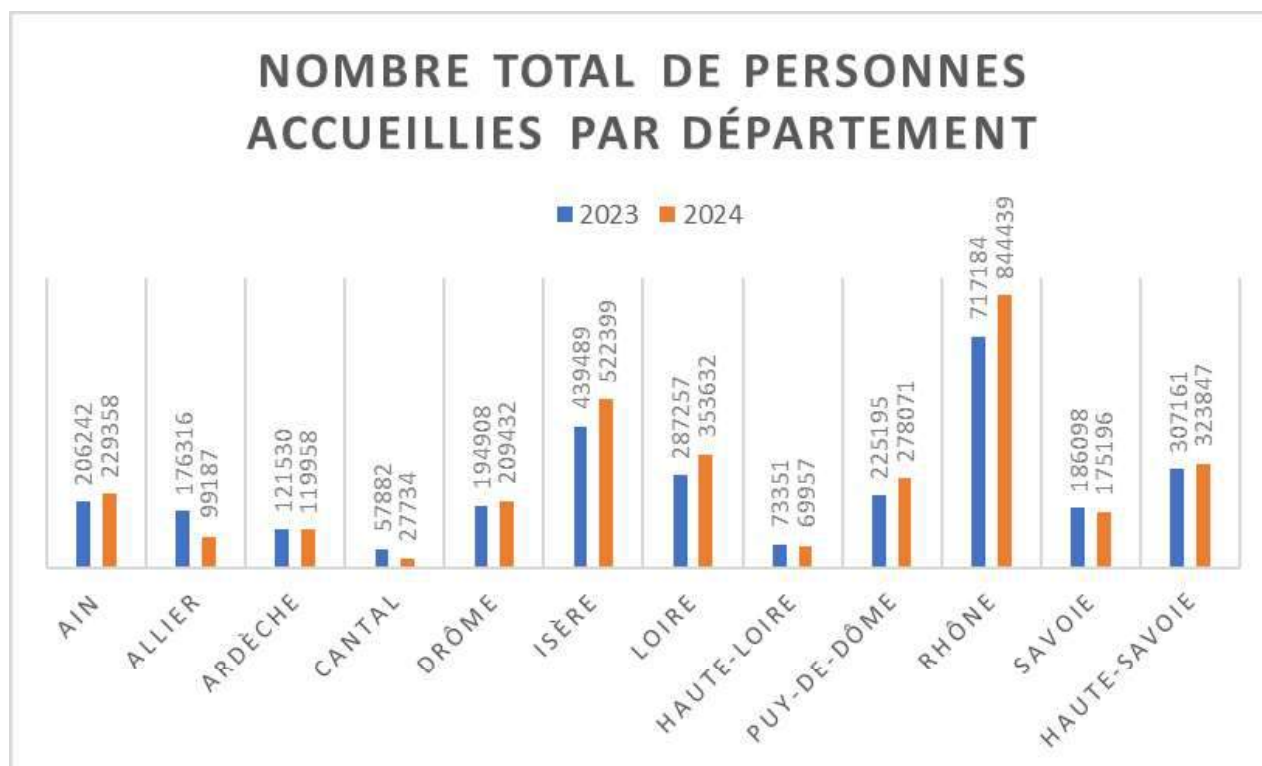
3/ Évolution du nombre de personnes accueillies par cercle du SPRO

	2023	2024	Evolution
Cercle 1	586 862	572 762	-4%
Cercle 2	2 320 622	2 590 180	+12%
Cercle 3	105 280	113 818	+8%

L'augmentation la plus significative est celle du cercle 2, malgré le fait que la Chambre d'Agriculture n'ait pas fourni ses données pour 2024, hors activité CEP.

4/ Répartition du nombre total de personnes accueillies par département

➤ Répartition du nombre de personnes accueillies par département



Points de vigilance :

- Le réseau IJ n'a pas transmis de données complètes pour les départements de l'Ain, Allier, Ardèche et du Cantal.
- Par ailleurs, la CMA n'a fait remonter des indicateurs qu'au niveau régional.
- Le CIDFF Rhône-Arc-Alpin regroupe plusieurs structures sur plusieurs départements : Rhône, Isère, Savoie et Haute-Savoie. Les données remontées concernent l'ensemble de ces territoires et ne sont pas découpées par département. Le volume de personnes accueillies par le CIDFF Rhône-Arc-Alpin n'est donc pas pris en compte dans le graphique ci-dessus.
- Pour le département de la Haute-Savoie, la cité des métiers Faucigny Mont Blanc Développement n'a pas fourni d'indicateurs cette année.

Département	Nb de pers accueillies 2024	% public accueilli SPRO en 2024	Évolution 2023 - 2024 (%)
Ain	229 358	7%	+11%
Allier	99 187	3%	-44%
Ardèche	120 434	4%	-1%
Cantal	27 734	1%	-52%
Drôme	209 432	6%	+7%
Isère	522 399	16%	+19%
Loire	353 632	11%	+23%
Haute-Loire	69 957	2%	-5%
Puy-de-Dôme	278 071	9%	+23%
Rhône	844 090	26%	+18%
Savoie	175 196	5%	-6%
Haute-Savoie	323 563	10%	+5%

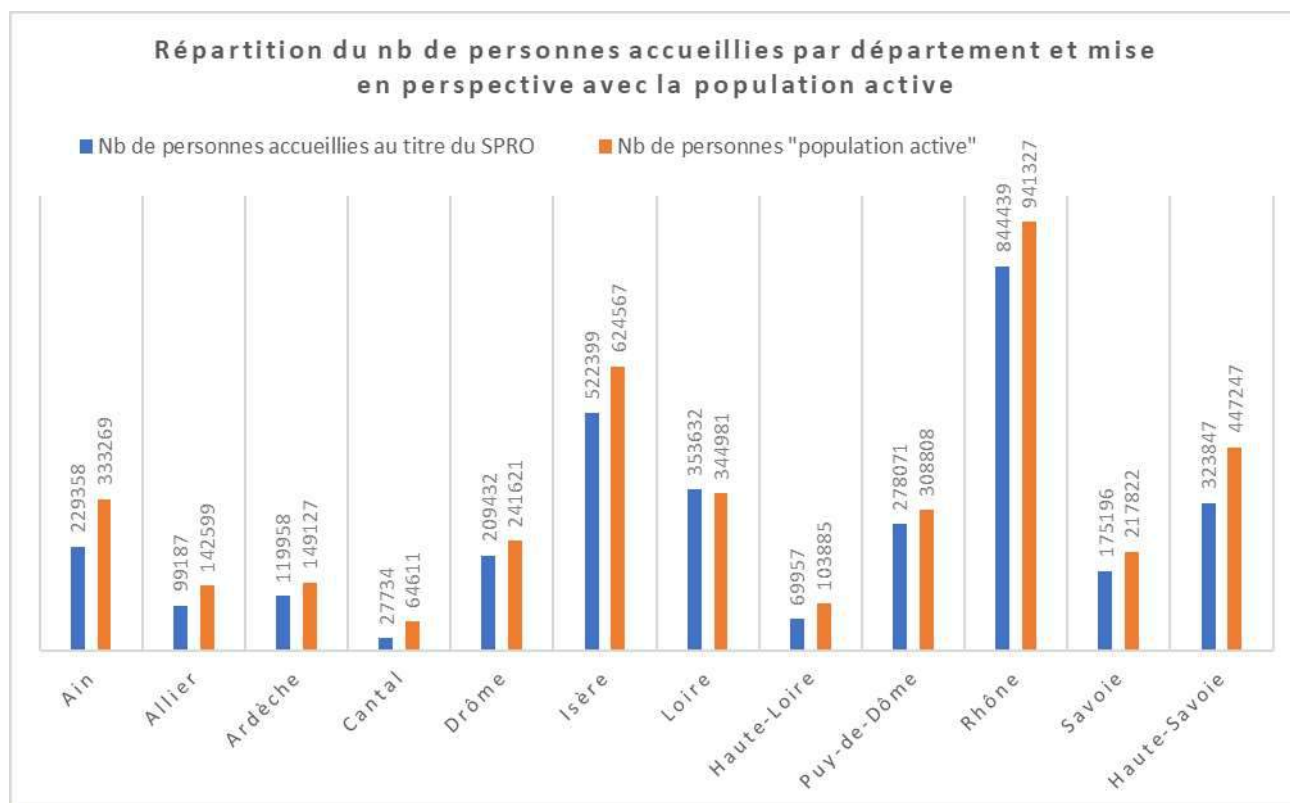
En 2024, nous pouvons constater **une hausse importante** du volume de personnes accueillies dans les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Isère et du Rhône.

Une évolution positive est aussi à souligner dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de la Haute-Savoie, dans une moindre mesure.

En revanche, on remarque une baisse très importante du nombre de personnes accueillies dans le Cantal, qui a diminué de moitié entre 2023 et 2024. Le département de l'Allier est également concerné par cette chute du volume d'usagers accueillis. Ces chiffres s'expliquent notamment par des remontées de données des membres du SPRO incomplètes sur ces départements.

Les départements du Rhône et de l'Isère concentrent à eux seuls 43% du public accueilli en 2024.

➤ Répartition du nombre de personnes accueillies par département et mise en perspective avec la population active



Département	Population active	% public accueilli SPRO en 2024	Evolution (%) 2023 - 2024
Ain	333 269	9%	+2%
Allier	142 599	4%	-2%
Ardèche	149 127	4%	0%
Cantal	64 611	2%	0%
Drôme	241 621	16%	+10%
Isère	624 567	16%	+1%
Loire	344 981	9%	0%
Haute-Loire	103 885	3%	+1%
Puy-de-Dôme	308 808	8%	0%
Rhône	941 327	24%	0%
Savoie	217 822	6%	0%
Haute-Savoie	447 247	11%	+1%

➤ **Zoom sur le cercle 3 : les structures labellisées suite à l'appel à candidatures**

DEPARTEMENT	2023	2024	Evolution 2023-2024
Ain	8 958	7 576	-15%
Ardèche	15 475	11 982	-23%
Drôme	7 868	6 702	-15%
Isère	6 219	10 290	+65%
Loire	4 376	6 894	+58%
Haute-Loire	194	361	+86%
Puy-de-Dôme	31 834	29 818	-6%
Rhône	20 617	2 883	-86%
Savoie	4153	3 346	-19%
Haute-Savoie	4 421	4 065	-8%

• **Remarques préalables :**

- **Le CIDFF Rhône-Arc-Alpin** : les données du CIDFF couvrent plusieurs départements (Rhône, Isère, Savoie, Haute-Savoie) sans distinction départementale. Le volume de personnes accueillies par le CIDFF Rhône-Arc-Alpin n'est donc pas inclus dans les chiffres départementaux. Cela peut expliquer en partie la forte baisse observée dans certains départements, notamment le Rhône.
- **La cité des métiers Faucigny Mont Blanc Développement** n'a pas fourni d'indicateurs cette année. Les chiffres pour la Haute-Savoie sont donc partiels.

• **Analyse par département** (en tenant compte des limites de données)

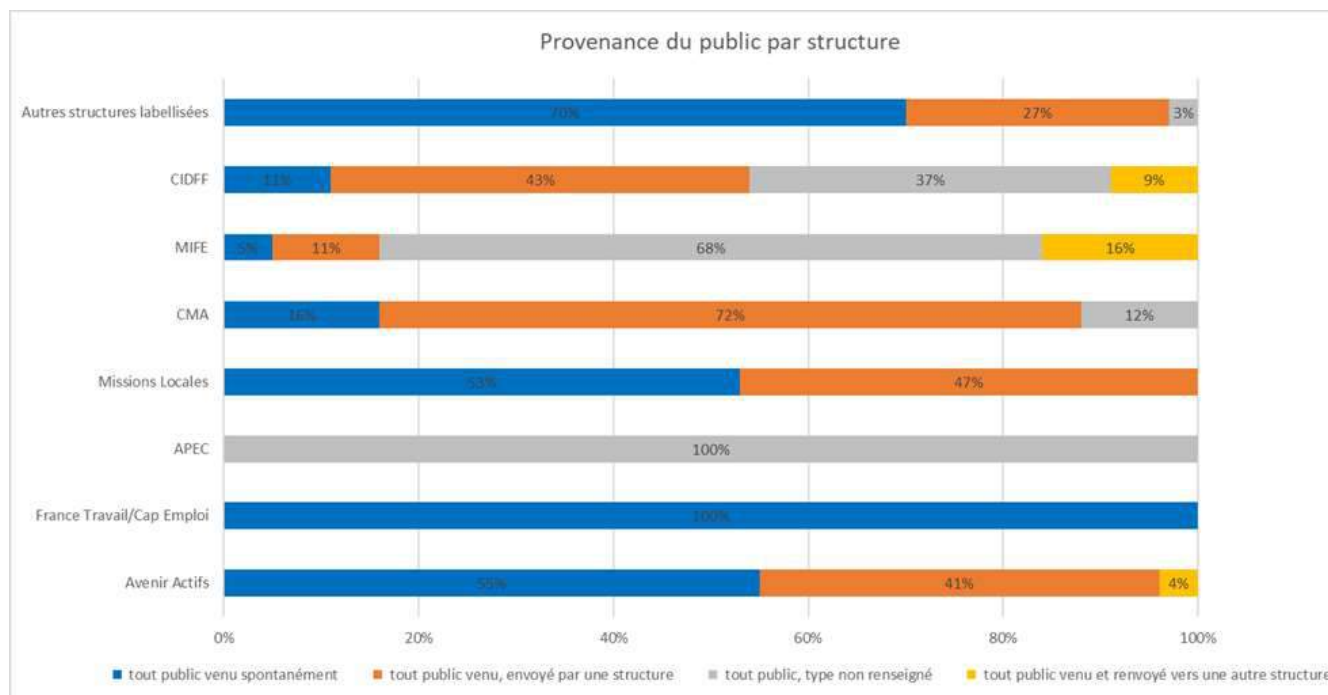
- **Ain, Ardèche, Drôme, Savoie, Haute-Savoie, Puy-de-Dôme**
Ces départements affichent une baisse du volume entre 2023 et 2024. Attention toutefois pour la Haute-Savoie, la baisse de -8% est à relativiser car les données sont incomplètes.
- **Rhône**
Une chute très importante (-86%) est constatée. Cette baisse s'explique en grande partie par le fait que les données du CIDFF Rhône-Arc-Alpin ne sont pas prises en compte dans le total départemental. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une baisse réelle de l'activité, mais d'un changement dans la méthode de remontée des données.
- **Isère, Loire, Haute-Loire**
Ces départements marquent une forte progression (+65%, +58%, +86%). Cette hausse peut traduire un report d'activité, une meilleure remontée des données ou des dynamiques locales spécifiques.

IV. LA PROVENANCE ET RÉORIENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Comme lors des précédents bilans, la difficulté persistante à tracer ces données au sein des systèmes d'information est toujours soulignée par les différentes structures.

L'APEC, les CCI, les CIO, les SCUJO ainsi que les structures d'Information Jeunesse, n'ont pas été en mesure de fournir les données requises. Les MIFE signalent quant à elles que leur système d'information permettra de faire remonter des données plus fines dès l'an prochain.

Provenance du tout public par structure



Les données des CCI, CIO, SCUJO et IJ ne figurent pas dans le graphique car elles sont non renseignées. Les données présentées permettent de mieux comprendre les dynamiques d'accueil, d'orientation et de relais entre les différentes structures.

Publics venus spontanément (bleu)

Ce type de public est majoritaire dans les Missions Locales, Avenir'Actifs, les autres structures labellisées, et totalement dominant chez France Travail / Cap Emploi, où il représente 100 % des usagers. Cela traduit une forte visibilité et une accessibilité directe de ces structures pour les publics, qui semblent les identifier comme un point d'entrée naturel dans leur parcours professionnel ou d'accompagnement.

Publics orientés par une autre structure (orange)

Ce type de public est très fortement représenté dans la CMA, avec 72 %, ce qui en fait la structure la plus orientée par les partenaires. Cela souligne une fonction d'accueil ciblé, probablement en lien avec le secteur d'activité très spécifique.

Les Missions Locales (47 %), les CIDFF (43 %), et Avenir Actifs (41 %) affichent également des taux élevés, traduisant une forte collaboration inter-structure. Les « autres structures labellisées » accueillent 27 % de publics orientés, ce qui reste significatif et témoigne d'un bon niveau d'intégration dans le réseau.

À l'inverse, plusieurs structures n'accueillent aucun public orienté ce qui peut refléter, soit une modalité d'accueil exclusivement spontanée, soit une absence de traçabilité des orientations reçues.

Publics orientés vers une autre structure (jaune)

Les MIFE se distinguent par le taux le plus élevé de ré-aiguillage (15%), suivies des CIDFF (10%). Ces chiffres traduisent leur fonction d'orientation spécialisée, souvent vers des structures plus adaptées aux besoins identifiés. À l'inverse, les Missions Locales et la CMA renvoient peu de publics vers d'autres structures, ce qui suggère une prise en charge directe des situations.

Publics non renseignés (gris)

Les Systèmes d'information des structures membres du SPRO ne sont pas les mêmes et certaines données ne semblent pas pouvoir être, par conséquent, fournies. Les zones en gris du graphique en sont le reflet.

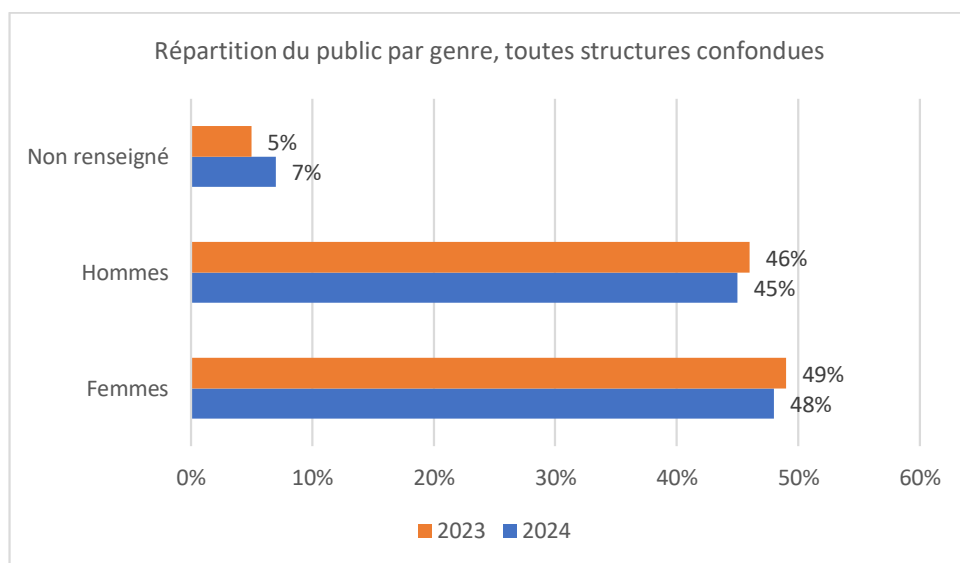
Conclusion

Ce graphique met en lumière les complémentarités entre les structures et souligne l'importance d'un travail en synergie, afin de garantir une information claire, adaptée et complète pour chaque public accueilli.

V. L'ANALYSE DU PUBLIC CIBLE ACCUEILLI

1/Répartition du public par genre

➤ Toutes structures confondues



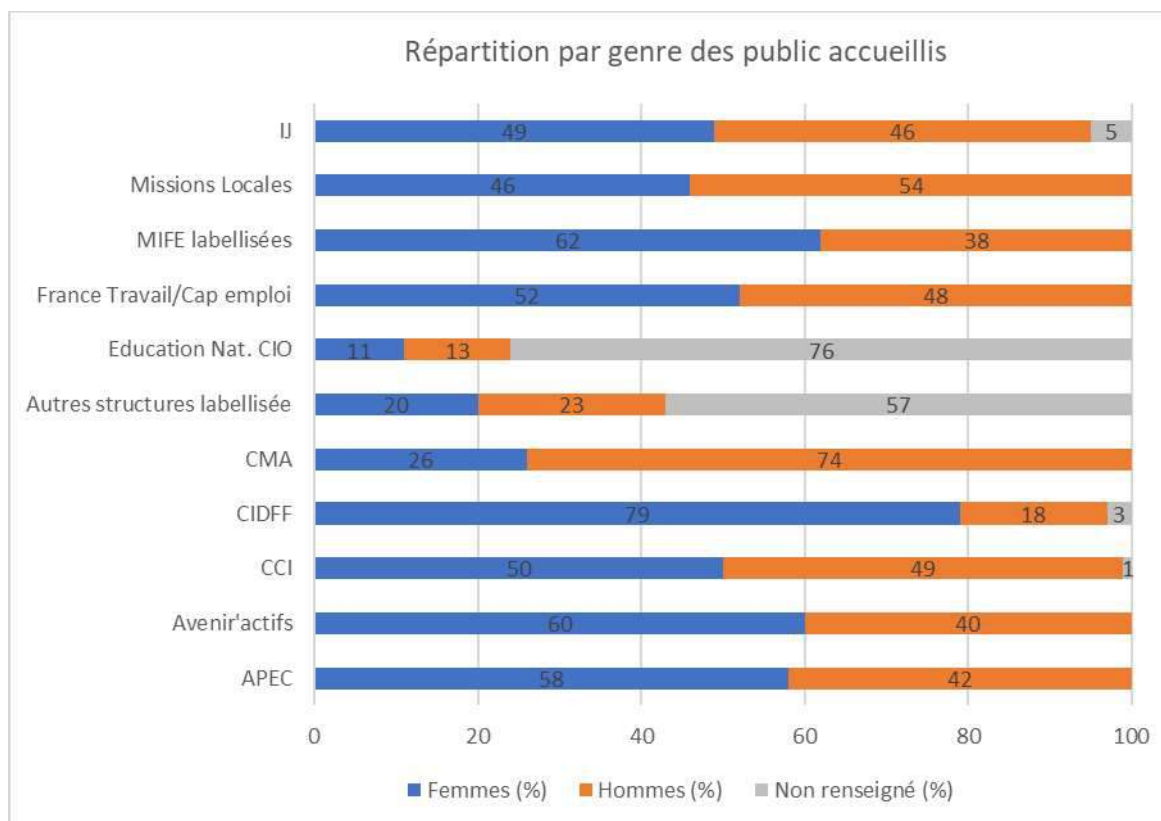
Le genre n'est pas une donnée disponible pour les SCUIO.

En comparant les pourcentages de 2024 à ceux de 2023, nous observons une légère diminution de la part de femmes accueillies, passant de 49 % en 2023 à 48 % en 2024. De même, le pourcentage d'hommes a légèrement diminué, passant de 46 % en 2023 à 45 % en 2024.

On peut néanmoins noter que la tendance d'**une légère sur-représentation du public féminin** dans l'accueil du SPRO se poursuit d'année en année.

Le poids des personnes dont le genre n'est pas renseigné est encore en augmentation, représentant 7 % du total des personnes accueillies pour 2024.

Par structure



Le genre n'est pas disponible pour les données des SCUJO.

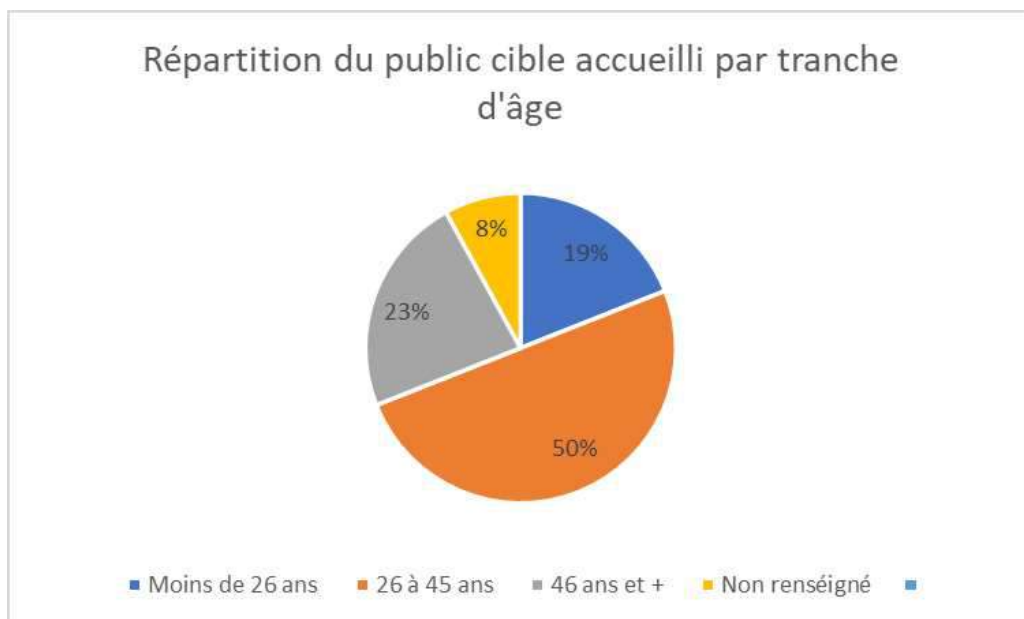
Tout comme en 2023, **les structures CIDFF** labellisées accueillent une part beaucoup plus importante de femmes, ce qui s'explique par **leur offre de services spécialisée vers ce public**. Cependant, leur activité n'exclut pas pour autant le public hommes (18%), ce qui illustre bien la pratique du premier niveau d'accueil pour tous, conforme au SPRO.

Dans les autres structures, la proportion hommes/femmes est quasiment équivalente, à l'exception des MIFE labellisées avec 62% de femmes accueillies.

Deux réseaux se distinguent par une proportion notable de personnes dont le genre n'est pas renseigné. Dans les CIO, la répartition hommes/femmes demeure stable par rapport à 2023, bien que 76 % des publics n'aient pas renseigné leur genre. Quant aux autres structures labellisées, la répartition est de 20 % de femmes, 23% d'hommes, et 57 % non renseigné. Le pourcentage de 75 % observé dans le graphique ci-dessus s'explique par les chiffres significatifs d'AURA Orientation 63, où 75 % des usagers n'ont pas renseigné leur genre.

2/Répartition du public cible par tranche d'âge

➤ Toutes structures confondues

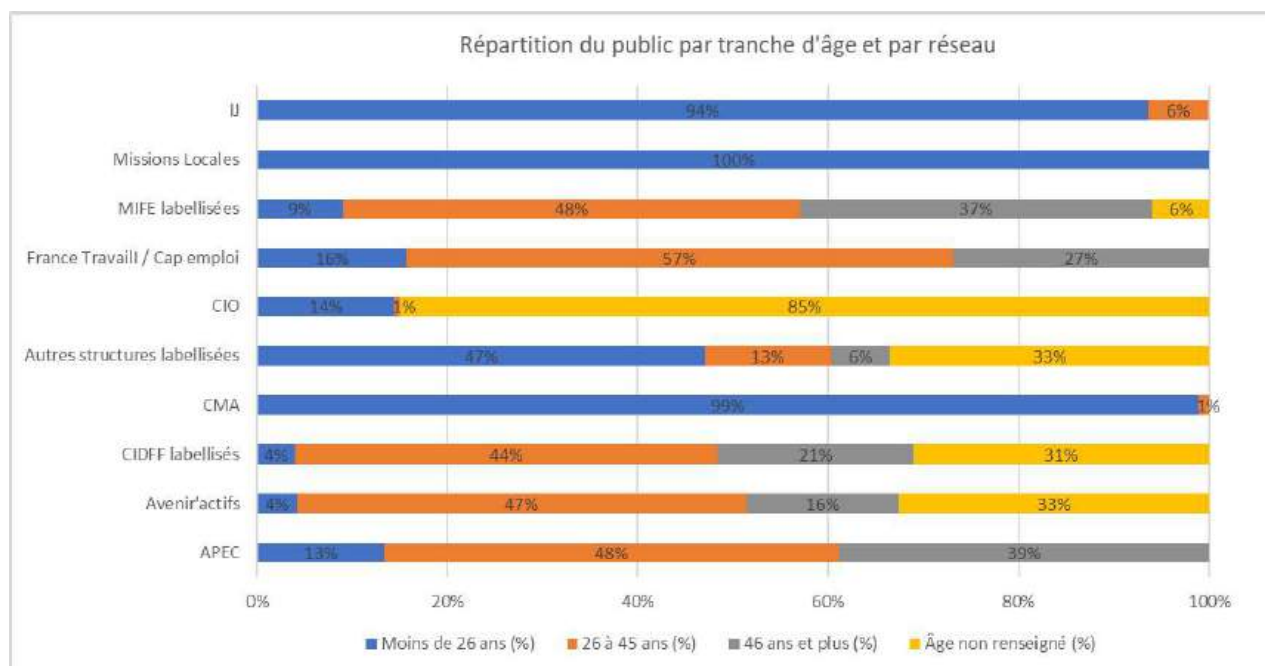


Pas de données fournies par les SCUJO et les CCI.

La répartition par âge des personnes accueillies en 2024 montre quelques évolutions notables par rapport à 2023. **La part des moins de 26 ans a baissé** (-15 points) alors que **celle des 26 à 45 ans a monté** (+14 points). Quant à la tranche des plus de 46 ans, elle se maintient au même niveau.

Nous constatons globalement **une diversité des publics accueillis démontrant l'enjeu de l'orientation tout au long de la vie des individus.**

➤ Par structure



Les CCI et les SCUJO n'ont pas fourni de données relatives à la répartition par âge.

Ces éléments révèlent essentiellement la spécialisation et la concentration de certains réseaux sur des tranches d'âge spécifiques liées à leur cœur d'activités (Missions Locales, Information Jeunesse, CIO). L'APEC est le réseau qui accompagne proportionnellement le plus de personnes âgées de plus de 46 ans (39%), suivies par les MIFE labellisées (37%) et France Travail/Cap Emploi (27%).

3/Enquêtes de satisfaction réalisées par les structures

5 réseaux ont déclaré réaliser une enquête de satisfaction auprès du public accueilli :

- Cercle 1 :
 - Information Jeunesse.
- Cercle 2 :
 - France Travail et Cap Emploi.
- Cercle 3 :
 - Communauté de Commune du Pays Bellegardien
 - Maison de l'Emploi et de la formation des pays vironnais et sud Grésivaudan
 - MIFE

France Travail a fourni le questionnaire de satisfaction adressé aux demandeurs d'emploi dont l'objectif est de mesurer, au fil de l'eau, leur niveau et l'évolution de leur satisfaction à différents moments de leur relation avec leurs agences de proximité. Cela permet ainsi de mettre en œuvre des leviers d'amélioration à tous les niveaux de l'organisation pour renforcer la qualité des services rendus, de favoriser la proactivité des conseillers en proposant, notamment, aux usagers insatisfaits d'être rappelés s'ils le souhaitent. Mais aussi de restituer au niveau national, régional et local (i.e. agence) les résultats des indicateurs stratégiques comme la mesure de la satisfaction.

La MEF des pays vironnais et sud Grésivaudan a également transmis ses questionnaires de satisfaction utilisés principalement lors de forums.

Les MIFE transmettent quant à elle un questionnaire directement depuis leur base de données aux personnes qui sont enregistrées et a transmis les trames utilisées.

Les thématiques d'évaluation demeurent inchangées par rapport à l'année 2023 :

- **Typologie du public** : genre, âge, niveau d'études, situation professionnelle.
- **Contexte de la demande** : orientation, formation, emploi, VAE, création d'activité, découverte des métiers.
- **Qualité du service fourni** : délai d'attente pour obtenir un rendez-vous, proximité géographique du lieu, facilité d'accès, qualité de l'accueil et des informations transmises, disponibilité du professionnel, durée du rendez-vous, contenu de l'atelier réalisé, etc.

VI. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SPRO

Les professionnels bénéficient en premier lieu des plans de formation proposés par leur propre réseau ou structure. Le plan de professionnalisation de Via Compétences vise à **compléter les offres existantes et favoriser les échanges entre réseaux**. Élaboré **en concertation avec l'ensemble des acteurs**, ce plan vise à **répondre aux besoins** du plus grand nombre **de professionnels** en s'appuyant sur les remontées de leurs attentes. Le **Groupe de Travail Orientation** est également consulté dans ce processus, il participe ainsi au fléchage des actions de professionnalisation spécifiques au SPRO qui sont considérées comme étant les plus pertinentes pour les membres du SPRO.

Le GT orientation du CREFOP a décidé de classer l'ensemble des formations afin de pouvoir capitaliser les données de même nature. Les formations suivies par les professionnels ainsi que les actions du plan de professionnalisation de Via Compétences sont donc classées selon les 5 domaines suivants :

1. Maîtriser son environnement
2. Piloter et développer sa structure
3. Développer et enrichir ses pratiques
4. Connaître et accompagner les publics
5. Développer les usages de la VAE

Chaque année, Via Compétences réalise un bilan détaillé de son plan de professionnalisation suivi par les acteurs du SPRO, disponible en annexe 5.

1/Données générales concernant les personnes formées

Pour information, l'APEC, Faucigny Mont Blanc Développement 74, IJ, SCUJO n'ont pas pu fournir toutes les données.

En 2024, **7 836 professionnels du SPRO** ont été formés : **454 personnes** ont participé au plan de professionnalisation de Via Compétences (413 en 2023) et **7 382 aux plans de formation internes** des structures (6 553 en 2023).

En 2024, les réseaux ont indiqué que **8 912 salariés** exerçaient sur l'ensemble des structures SPRO (8 554 salariés en 2023) :

- **551 professionnels** appartiennent au **cercle 1** (980 en 2023) ;
- **7 931 salariés** concernent le **cercle 2** (7 146 en 2023) ;
- **430 professionnels** représentent le **cercle 3** (428 en 2023).

Ce sont donc **88% des professionnels SPRO** qui se sont **formés en 2023** (81.4% en 2023).

Au total en 2024, **53 629 sessions de formation** ont été suivies par les membres du SPRO (contre 53 925 en 2023) :

- 53 629 via les plans internes de leurs structures ;
- 994 dans le cadre du plan de professionnalisation de Via Compétences, toutes modalités confondues (577 sessions, hors modules en auto-formation).

Pour information, les données de Via Compétences prennent en compte uniquement le nombre de professionnels ayant suivi une session de formation ou un webinar ; les participants aux modules en auto-formation ne sont pas inclus.

- **Nombre de professionnels ayant suivi au moins une session de professionnalisation par cercle, tous plans confondus (plans internes et plan de Via Compétences)**

	2023	2024	Évolution 2023-2024
Cercle 1	1 012	1 216	+17%
Cercle 2	5 756	6 316	+9%
Cercle 3	201	304	+34%

Comme en 2023, l'APEC, les CCI et CMA n'ont pas fait remonter de données, elles manquent donc dans les chiffres du cercle 2.

Le nombre de personnes formées est en hausse dans tous les cercles en 2024. Le cercle 3 enregistre une hausse significative de 34 % par rapport à 2023.

- **Nombre de sessions de professionnalisation suivies par cercle, tous plans confondus (plans internes et plan de Via Compétences)**

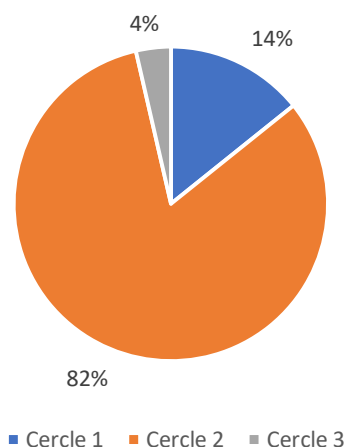
	2023	2024	Évolution 2023-2024
Cercle 1	1 337	1 294	-3,3%
Cercle 2	5 1489	5 2302	+1,5%
Cercle 3	531	610	+14,9%

Le nombre de sessions de professionnalisation suivies du cercle 1 a baissé de 3,3%, celui du cercle 2 connaît une évolution de 1,5% par rapport à 2023. Parallèlement, le cercle 3 poursuit une évolution positive avec une croissance de près de 15% des sessions de professionnalisation, témoignant d'un engagement accru dans le développement des compétences professionnelles.

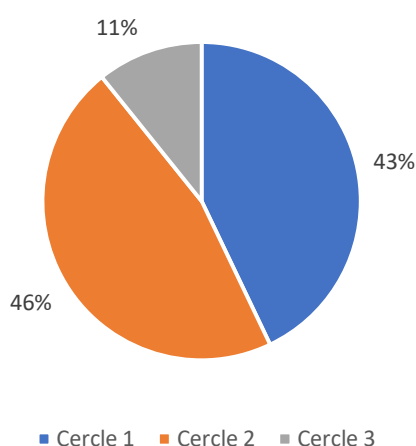
- **Répartition des personnes formées par cercle du SPRO (plan internes des structures seulement)**

Il est important de préciser que France Travail représente une part importante du nombre total de professionnels qui exercent au sein du SPRO (près de 60% des salariés). De plus, 95% des formations suivies au sein du cercle 2 concernent les salariés de France Travail et de Cap Emploi. C'est pourquoi les données suivantes seront présentées comme précédemment dans ce bilan, en incluant d'abord France Travail et Cap Emploi (6 063 professionnels du cercle 2 formés pour 51 989 formations suivies), puis en les déduisant ensuite (1 134 salariés du cercle 2 formés pour 2 508 formations suivies).

Répartition des personnes formées par cercle du SPRO
incluant les données de France Travail et Cap Emploi



Répartition des personnes formées par cercle du SPRO
excluant les données de France Travail et Cap Emploi



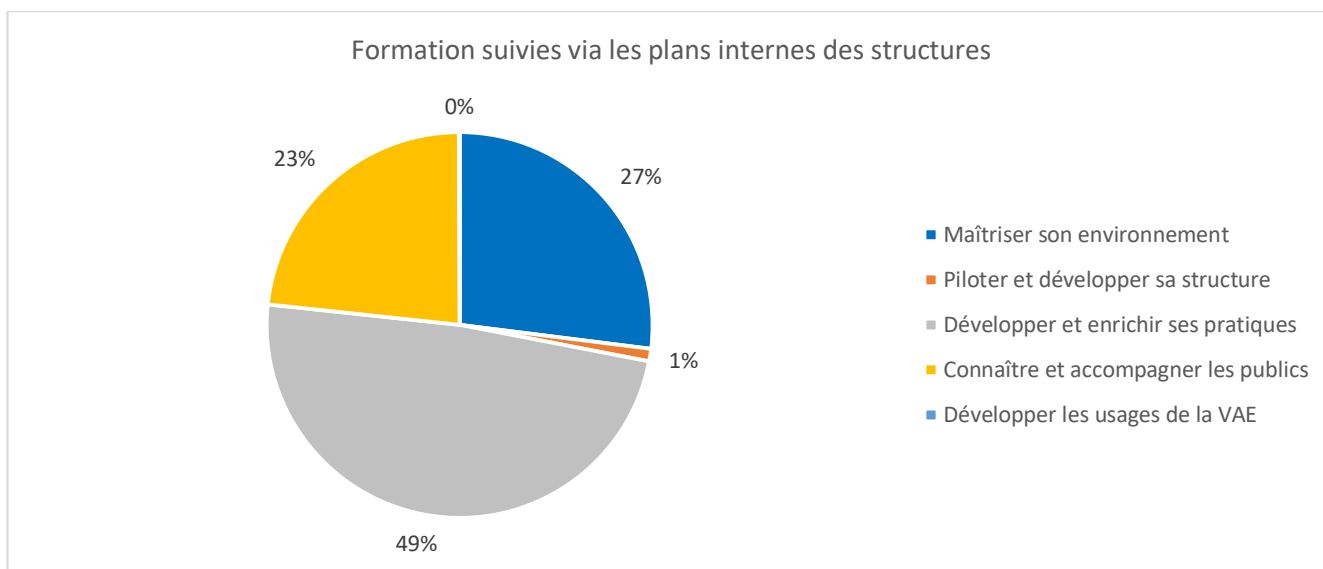
En retirant les données de France Travail + Cap Emploi, on constate un équilibre entre les cercles 1 et 2 par rapport à 2023. En effet, le nombre de personnes formées du cercle 1 perd 14 points alors que celui du cercle 2 en gagne 13.

3/ Focus : domaines de formation

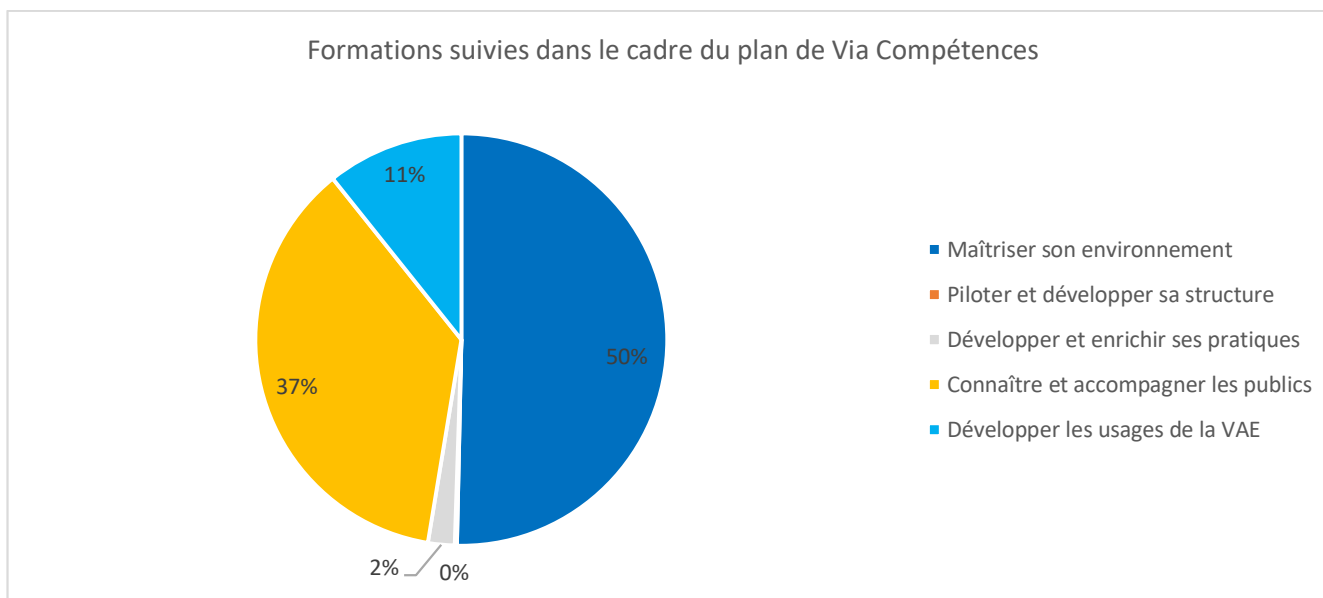
Pour rappel, afin de pouvoir capitaliser les données relatives aux formations suivies par les structures dans le cadre de leur plan interne ainsi que celles suivies au sein du plan de Via Compétences, les formations sont classifiées selon 5 grandes thématiques.

- Maîtriser son environnement
- Piloter et développer son offre de service
- Développer et enrichir ses pratiques
- Connaître et accompagner les publics
- Développer les usages de la VAE

➤ Répartition des formations suivies par thématique



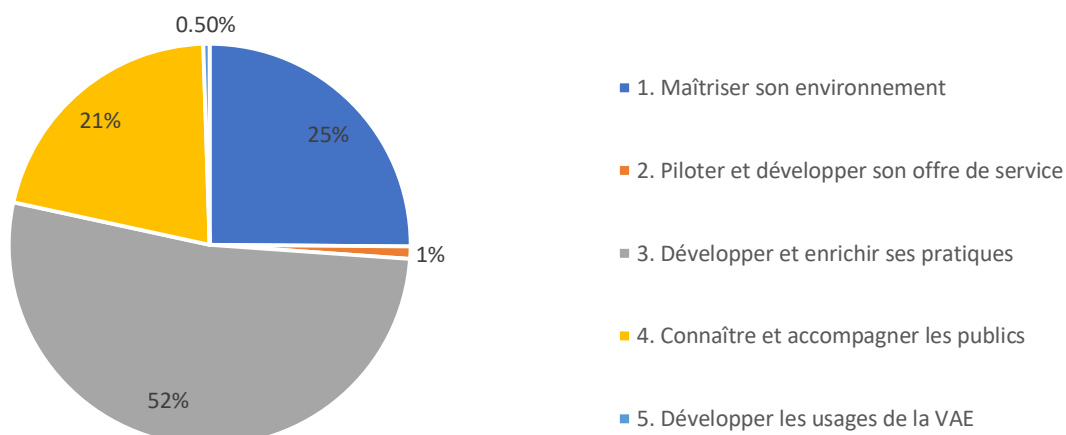
Les professionnels du SPRO ont suivi en grande majorité des formations de la thématique **Développer et enrichir ses pratiques** proposées dans le cadre de leurs plans internes (comme en 2023).



En ce qui concerne le plan de professionnalisation élaboré par Via Compétences, la thématique suscitant le plus vif intérêt auprès des membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) est "**Maîtriser son environnement**", qui a vu son taux de participation s'accroître substantiellement depuis 2022, passant de 21% à 31% pour arriver à 50% en 2024. Cette progression notable témoigne d'un intérêt croissant des professionnels pour l'approfondissement de leurs connaissances relatives à leur contexte opérationnel.

La thématique "Connaître et accompagner les publics" capte 37% des participations, une proportion identique à celle observée en 2023.

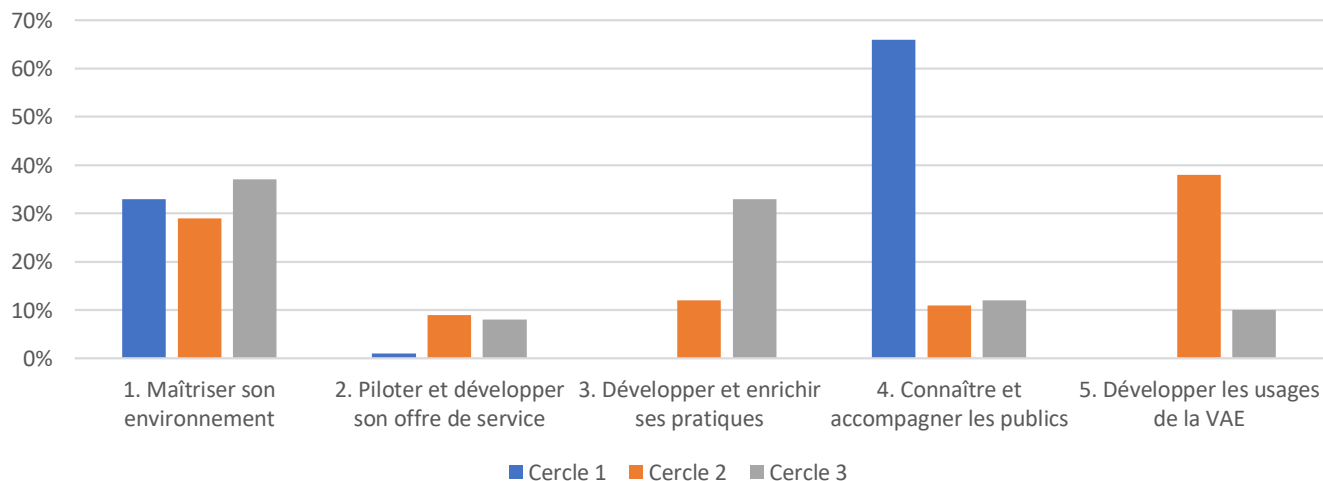
Formations suivies toutes formations (plans internes et plan de Via Compétences)



La thématique "Développer et enrichir ses pratiques" demeure la plus plébiscitée, bien qu'elle continue à enregistrer une légère baisse, passant de 52 % en 2023 à 49 % en 2024. "Maîtriser son environnement" progresse de 2 points alors que "Connaître et accompagner les publics" en perd 2.

➤ Domaines de formation choisis au sein du plan de professionnalisation Via Compétences par cercle

Domaines de formation suivis au sein du plan de professionnalisation Via Compétences par cercle



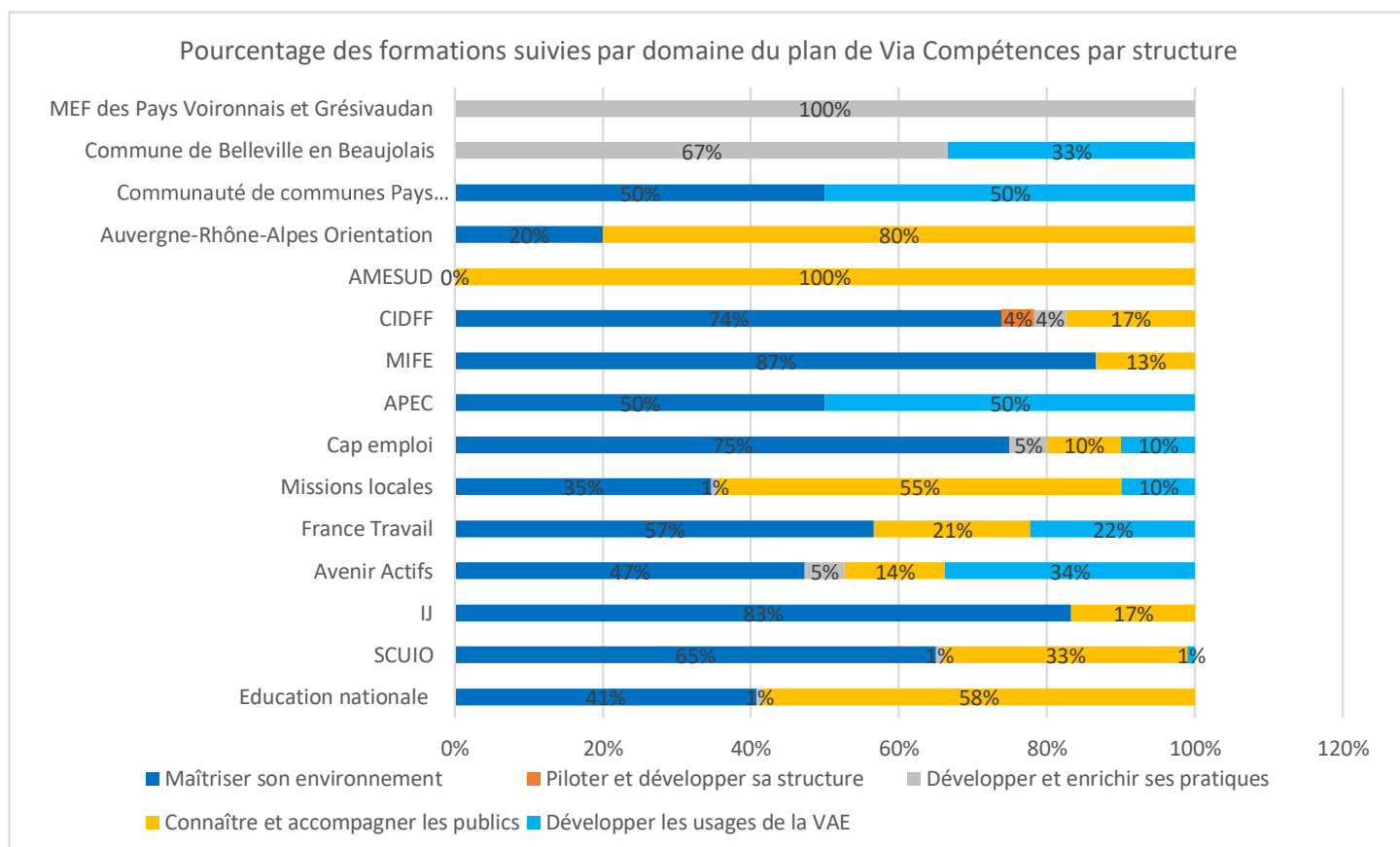
En examinant la répartition des participations entre les trois cercles, on peut constater des différences dans les priorités et les intérêts de chaque cercle :

1. Le Cercle 1 se concentre principalement sur "Maîtriser son environnement" (51%) et "Connaître et accompagner les publics" (47%).
2. Le Cercle 2 investit massivement "Maîtriser son environnement" (48%) et "Connaître et accompagner les publics" (32%). L'intérêt demeure pour "Développer les usages de la VAE" (18%).
3. Le Cercle 3 montre un fort intérêt pour "Maîtriser son environnement" (64%) et "Connaître et accompagner les publics" (18%).

En complément le tableau ci-dessous présente le nombre de sessions de formation suivies par chaque cercle :

	Cercle 1	Cercle 2	Cercle3
1. Maîtriser son environnement	109	150	32
2. Piloter et développer son offre de service	0	0	1
3. Développer et enrichir ses pratiques	2	6	3
4. Connaître et accompagner les publics	101	102	9
5. Développer les usages de la VAE	1	56	5
TOTAL	213	314	50

➤ **Domaines de formation suivis au sein du plan de professionnalisation Via Compétences par structure**

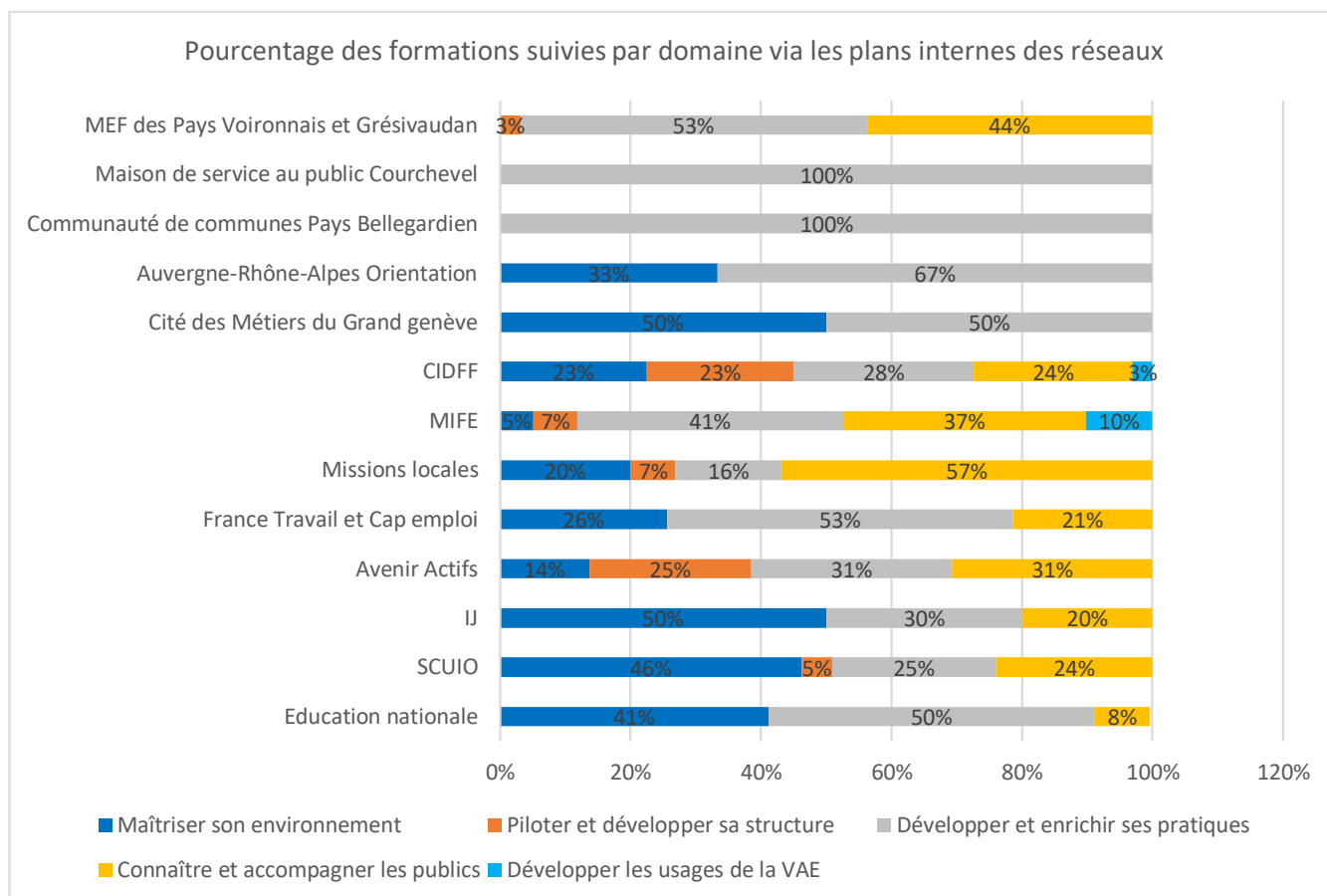


Ces taux sont à nuancer au regard du faible nombre de sessions suivies dans certains réseaux. Le tableau ci-dessous présente le nombre de formations suivies par chaque réseau :

Réseau	1. Maîtriser son environnement	2. Piloter et développer son offre de service	3. Développer et enrichir ses pratiques	4. Connaître et accompagner les publics	5. Développer les usages de la VAE	Total
Maison de l'emploi et de la formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan	0	0	1	0	0	1
Commune de Belleville en Beaujolais	0	0	2	0	1	3
Communauté de communes Pays Bellegardien	2	0	0	0	2	4
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation	1	0	0	4	0	5
AMESUD	0	0	0	1	0	1
CIDFF	17	1	1	4	0	23
MIFE	13	0	0	2	0	15
APEC	2	0	0	0	2	4
Cap Emploi	15	0	1	2	2	20
Missions Locales	42	0	1	66	12	121
France Travail	51	0	0	19	20	90
Avenir Acitfs	35	0	4	10	25	74
IJ	5	0	0	1	0	6
SCUIO	51	0	1	26	1	79
Education nationale	51	0	1	73	0	125

Les deux domaines dominants sont "**Maîtriser son environnement**" et "**Connaître et accompagner les publics**", qui sont les plus sollicités par l'ensemble des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO). Les professionnels se sont moins mobilisés sur la thématique "Piloter et développer son offre de service", cette dernière s'adressant davantage aux organismes de formation.

➤ **Domaines de formation suivis via les plans de professionnalisation internes des réseaux par structure**

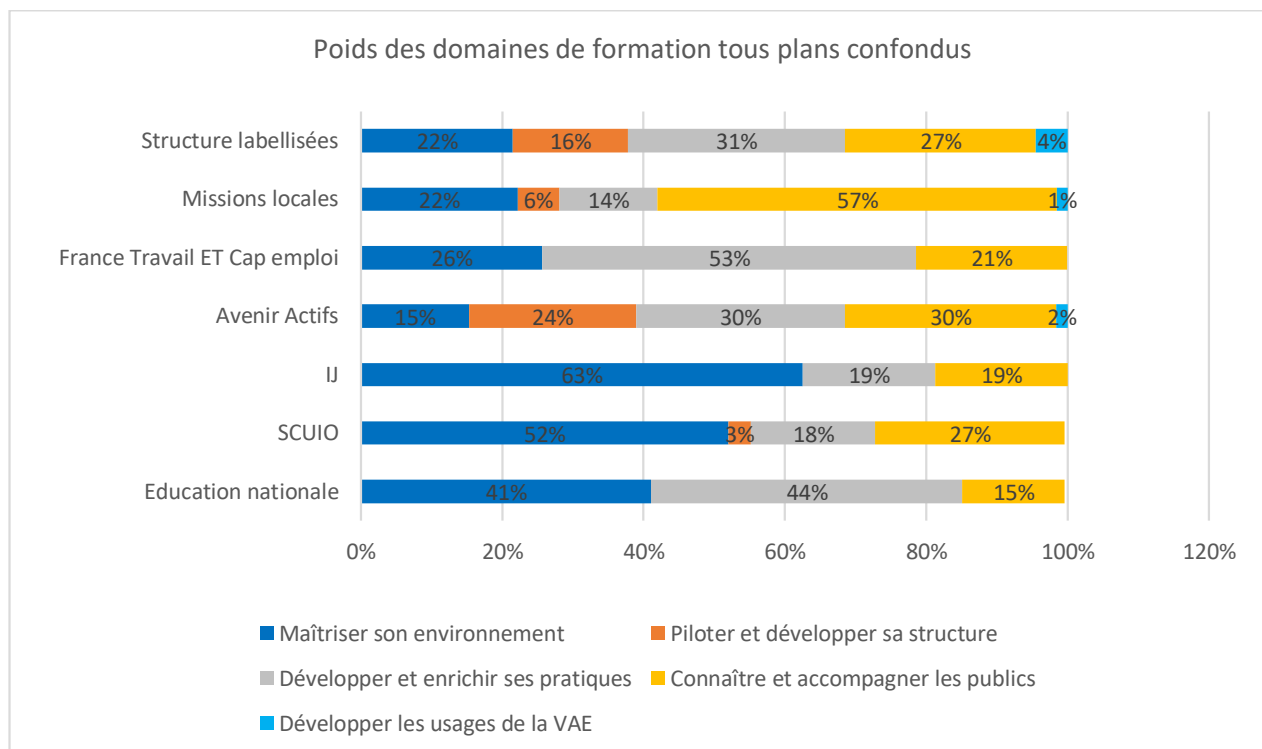


Hors plan de professionnalisation de Via Compétences, la thématique **Développer et enrichir ses pratiques** reste, comme en 2023, la plus sollicitée par les professionnels du SPRO.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de formations suivies par thématique au sein de chaque réseau :

	Maîtriser son environnement	Piloter et développer sa structure	Développer et enrichir ses pratiques	Connaître et accompagner les publics	Développer les usages de la VAE
Education nationale	371	4	451	76	0
SCUIO	79	8	43	41	0
Réseau IJ	5	0	3	2	0
Avenir Actifs	203	368	456	456	0
Missions Locales	138	48	112	393	0
France Travail + Cap emploi	12 673	0	26 232	10 547	29
Structures labellisées	97	97	182	153	24

Ci-dessous, la représentation en pourcentage du **nombre de formations suivies par thématique** au sein de chaque réseau tous plans confondus :

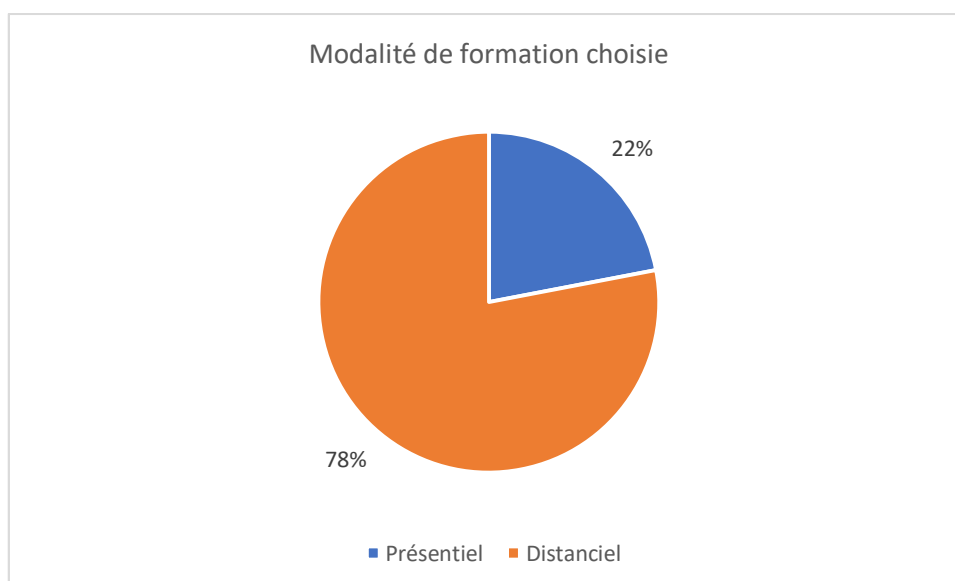


L'analyse des formations montre que **les domaines les plus suivis** sont :

- Développer et enrichir ses pratiques (51% des formations)
- Maîtriser son environnement (26% des formations)
- Connaître et accompagner les publics (22% des formations) : ce domaine est également bien représenté, ce qui montre l'importance accordée à la compréhension et à l'accompagnement des publics ciblés.

4/ Focus : Modalités de pratique formative

Tous plans de professionnalisation confondus, ci-dessous la répartition **des modes de pratique formatives** choisies :



Tout comme en 2023, **les formations en distanciel restent plébiscitées**, représentant **78%** des modalités choisies. Cette tendance souligne **l'attrait des formations flexibles et accessibles**, permettant aux professionnels de se former à leur rythme et de s'adapter aux contraintes de leur emploi du temps.

Les modules en auto-formation réalisés dans le cadre du plan de Via Compétences ne sont pas pris en compte dans les données ci-dessus. Par ailleurs, les remontées des données relatives aux pratiques formatives incluses dans les plans internes des réseaux ne précisent pas si des modules d'auto-formation y sont intégrés.

L'année 2024 confirme la forte évolution vers des modalités de formation plus flexibles et dématérialisées, avec **une nette préférence pour les webinaires**. Les sessions à distance ont connu une progression notable, tandis que les formations en présentiel et multimodales ont vu leur part diminuer. Par ailleurs, **la tendance aux formations de courte durée s'est renforcée**, reflétant le besoin accru de flexibilité et d'efficacité dans le développement des compétences. Il conviendra de prendre en compte cette analyse dans la construction des prochains plans de professionnalisation.

VII. ZOOM sur les Matinales du SPRO

1/Contexte

Les Matinales du SPRO proposent des temps de rencontres entre professionnels de l'orientation et visent à :

- Favoriser les échanges entre les professionnels ;
- Tisser des liens et développer la coopération entre les acteurs de l'orientation sur un même territoire ;
- Améliorer la connaissance de l'offre de services et des dispositifs d'orientation ;
- Découvrir de nouveaux outils, ressources et d'autres pratiques professionnelles.

Animé par la volonté de renforcer les synergies entre les acteurs de l'orientation, le groupe de travail orientation du CREFOP a confié à Via Compétences la coordination de l'organisation des Matinales du SPRO. Des réunions préparatoires et des contacts réguliers avec les différents réseaux permettent une co-construction de l'évènement avec les structures accueillantes.

Via Compétences assure la communication au niveau régional et la gestion des inscriptions des participants via un formulaire en ligne. Un kit de communication est créé afin de favoriser les relais d'informations entre les réseaux et maximiser la participation des professionnels sur les territoires. Ce kit comprend : une affiche et un visuel sur l'évènement, un GIF animé destiné aux réseaux sociaux, une signature mail pouvant être utilisée par les réseaux qui le souhaitent, un guide pour les structures accueillantes.

L'organisation de la matinée est proposée, en deux temps :

- Un premier temps d'accueil, de présentation et de visite des locaux ;
- Un deuxième temps de découverte et de suivi d'une pratique professionnelle, d'un métier ou d'un outil.

En **2024, deux éditions** ont été programmées : les 9 et 11 avril, puis les 19 et 21 novembre.

2/ La mobilisation des professionnels

Les éditions de 2024 témoignent d'une **mobilisation significative des structures** ayant ouvert leurs portes avec **une couverture territoriale complète**.

Avec une capacité d'accueil de 745 places, contre 1 191 en 2023, **les taux de remplissage progressent significativement**, s'établissant en moyenne à 50% en 2024 contre 34 % en 2023. Le taux de remplissage de l'édition 2024 s'est notablement amélioré grâce à l'attention particulière portée à la couverture territoriale, afin d'assurer une présence harmonieuse sur l'ensemble du territoire, tout en évitant une concurrence excessive entre les zones, notamment celles les plus isolées. Les réseaux se sont également

fortement mobilisés pour relayer les actions de communication, afin de valoriser l'événement par une couverture médiatique aussi large et visible que possible.

Des témoignages de volontaires ont été enregistrés pour monter [une vidéo promotionnelle de l'évènement](#).

Pour l'édition du 9 et 11 avril 2024, 5 réseaux ont ouvert leurs portes :

- APEC
- CIDFF
- MIFE
- Transitions Pro
- SCUJO

Au total, **22 structures** ont organisé l'accueil des professionnels de l'orientation sur 9 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes avec une capacité d'accueil totale de 255 places. L'Allier, le Cantal et l'Ain n'ont pas été couverts lors de cette édition.

Le jour J, **21 structures ont pu ouvrir leurs portes avec, au total, 146 participants, soit un taux de remplissage effectif de 49%.**

Parmi les participants, les 4 réseaux les plus représentés parmi les participants sont les suivants :

- Organismes de formation : 23%
- Structures publiques (communes, Conseils départementaux, PLIE, CCAS, etc.) : 21%
- Associations et SIAE : 19%
- Missions locales : 15%

Pour l'édition des 19 et 21 novembre 2024, 8 réseaux ont ouvert leurs portes :

- APEC
- Avenir Actifs
- Chambre d'agriculture
- CIDFF
- Cité des Métiers
- Info Jeunes
- MIFE
- Université Clermont Auvergne

Au total, **38 structures** ont organisé l'accueil des professionnels de l'orientation sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes avec une capacité d'accueil totale de 490 places.

Le jour J, **33 structures ont pu ouvrir avec, au total, 269 participants, soit un taux de remplissage effectif de 55%.**

Parmi les participants, les 4 réseaux les plus représentés parmi les participants sont les suivants :

- Organismes de formation : 29%
- Associations et SIAE : 26%
- Cabinets d'accompagnement : 15%
- Structures publiques (communes, Conseils départementaux, PLIE, CCAS, etc.) : 10%.

3/ Les retours des professionnels

Afin de réaliser le bilan des Matinales, **des questionnaires d'évaluation** ont été envoyés aux professionnels accueillants ainsi qu'aux participants.

De plus, **une équipe d'ambassadeurs** composée d'agents de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** et de **Via Compétences** s'est mobilisée dans chaque structure accueillante. L'objectif était de pouvoir recueillir les impressions des participants grâce à plusieurs activités : animation mots-clefs, interviews de professionnels, prise de notes des échanges et prises de photos.

Pour les deux éditions 2023, les accueillants et les participants se déclarent extrêmement satisfaits, attribuant une note moyenne de 9/10.

Les professionnels présents mettent en avant **les bénéfices** qu'ils pourront réinvestir dans **leurs pratiques professionnelles**, notamment :

- **Une information délivrée au public plus précise** et pertinente grâce à une meilleure compréhension des dispositifs proposés,
- **Un aiguillage du public vers les structures adaptées**, rendu possible par une connaissance approfondie des réseaux,
- **Un travail en partenariat** enrichi par la rencontre de professionnels issus d'horizons divers.

Ils ont également eu l'opportunité de **découvrir de nouveaux outils et pratiques d'orientation** dans le cadre de situations d'accueil, d'information, de conseil ou d'accompagnement, ainsi que de **partager des expériences, des outils et des actions** mis en place pour informer ou accompagner le public.

4/ Pistes d'amélioration

Les structures accueillantes devront veiller à prévoir **des temps dédiés aux échanges** entre les participants afin de développer encore la connaissance mutuelle et le partenariat.

La promotion de l'évènement pourra être renforcée notamment grâce aux vidéos de témoignages enregistrés lors de ces éditions. L'idée est de **promouvoir les Matinales auprès des membres du SPRO qui sont encore peu nombreux à participer**.

VIII. PERSPECTIVES

Un plan d'actions du SPRO a été construit en 2024 par le Groupe de travail Orientation du CREFOP afin de préciser les actions concrètes sur lesquelles l'ensemble des réseaux vont travailler à partir de 2025.

Parmi les actions nouvellement identifiées, nous pouvons noter :

- Mettre en œuvre **les Rendez-vous Compétences du SPRO** qui permettent à d'autres acteurs de présenter leur offre de services
- Mettre en œuvre **le plan de redynamisation de RésOpro** pour créer de l'engagement dans la communauté SPRO
- Lancer **le Bulletin du SPRO** pour apporter aux membres du SPRO une information ciblée sur leurs besoins
- Réaliser **une capsule vidéo de Cléor**
- Valoriser **la vidéo témoignage de membres du SPRO** réalisée lors du Mondial des Métiers 2024
- Réaliser **un état des lieux des pratiques de recensement des évènements en région** pour en faciliter l'organisation et éviter la mise en concurrence
- Développer encore **une meilleure coordination des acteurs sur les territoires pour les Matinales du SPRO** en incitant les structures accueillantes à faire un accueil commun
- Actualiser **le référentiel Accueil Info Tout Public**
- Proposer **un webinaire SPRO**

- Mener **une enquête en ligne** ainsi que **des entretiens individuels** avec des membres du SPRO pour répondre à la question du service rendu et de l'aiguillage entre structures
- Etc.

ANNEXES

Annexe 1 : Documents de référence du SPRO

[Convention Etat-Région relative à la coordination du SPRO Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Schéma de développement](#)

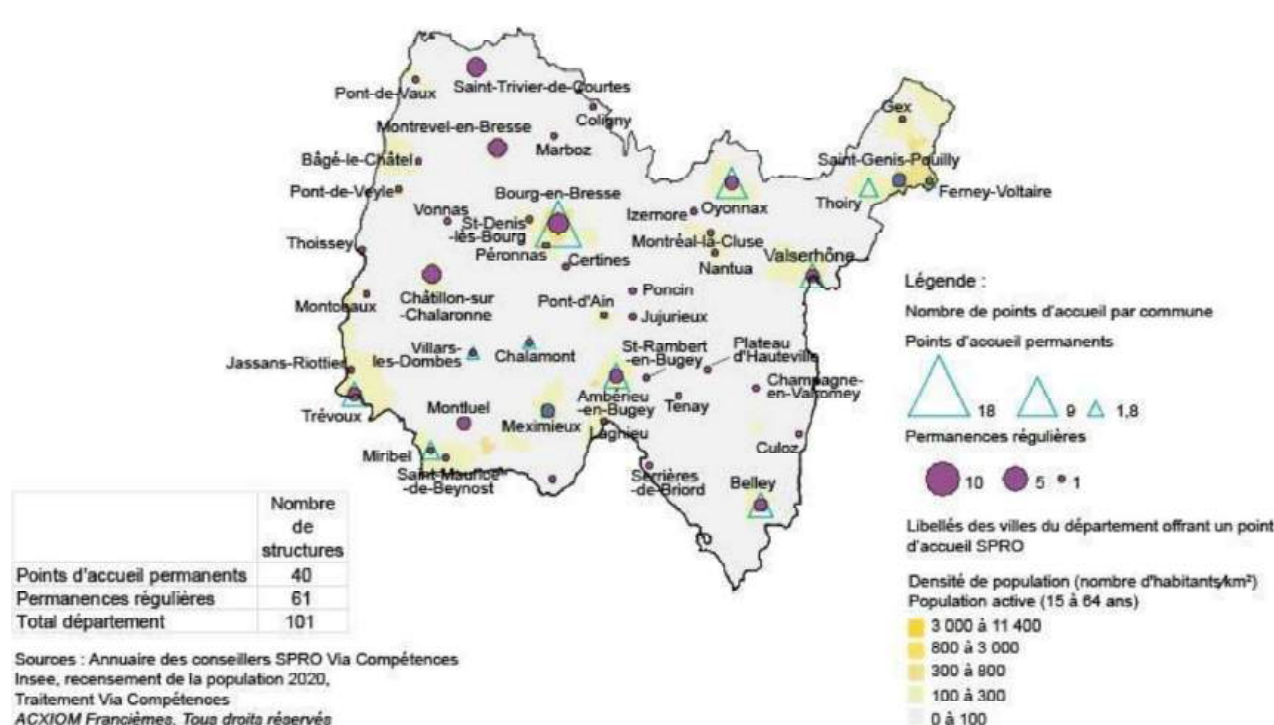
[Cahier des charges](#)

Annexe 2 : Plan d'actions du SPRO 2024

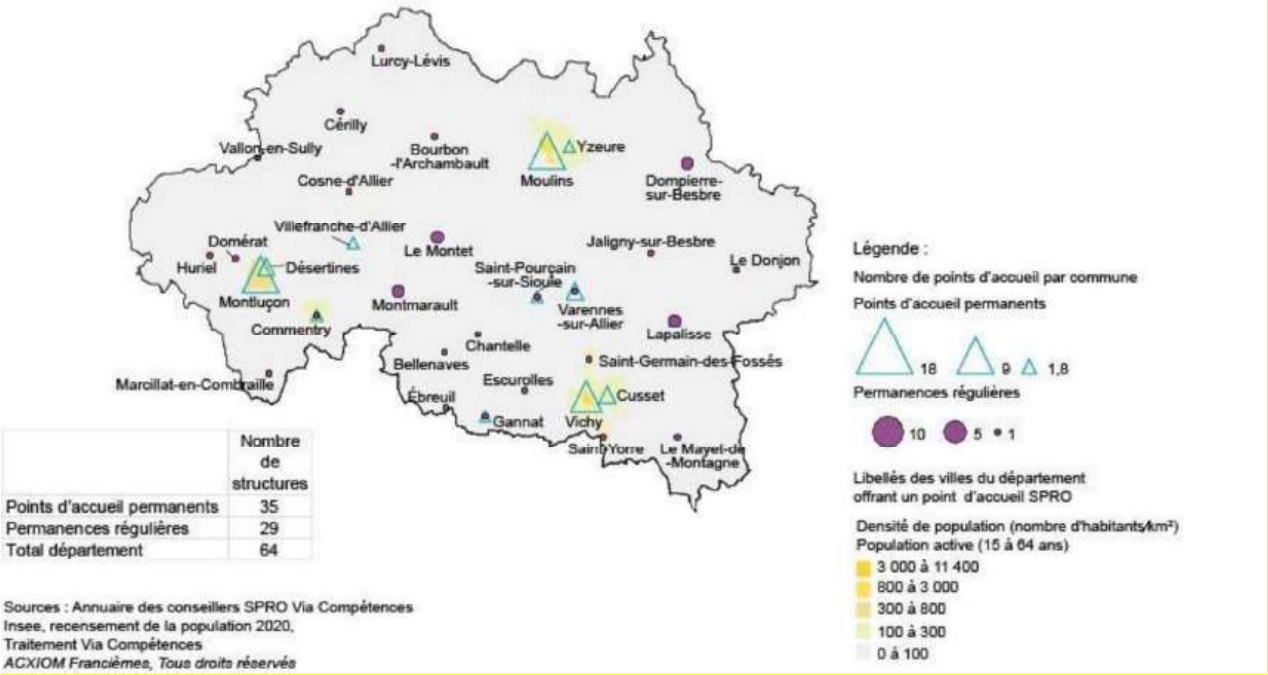
Annexe 3 : Cartographies des lieux d'accueil SPRO par département (voir ci-dessous)

Annexe 4 : Bilan de la professionnalisation des acteurs du SPRO via le plan de Via Compétences 2024

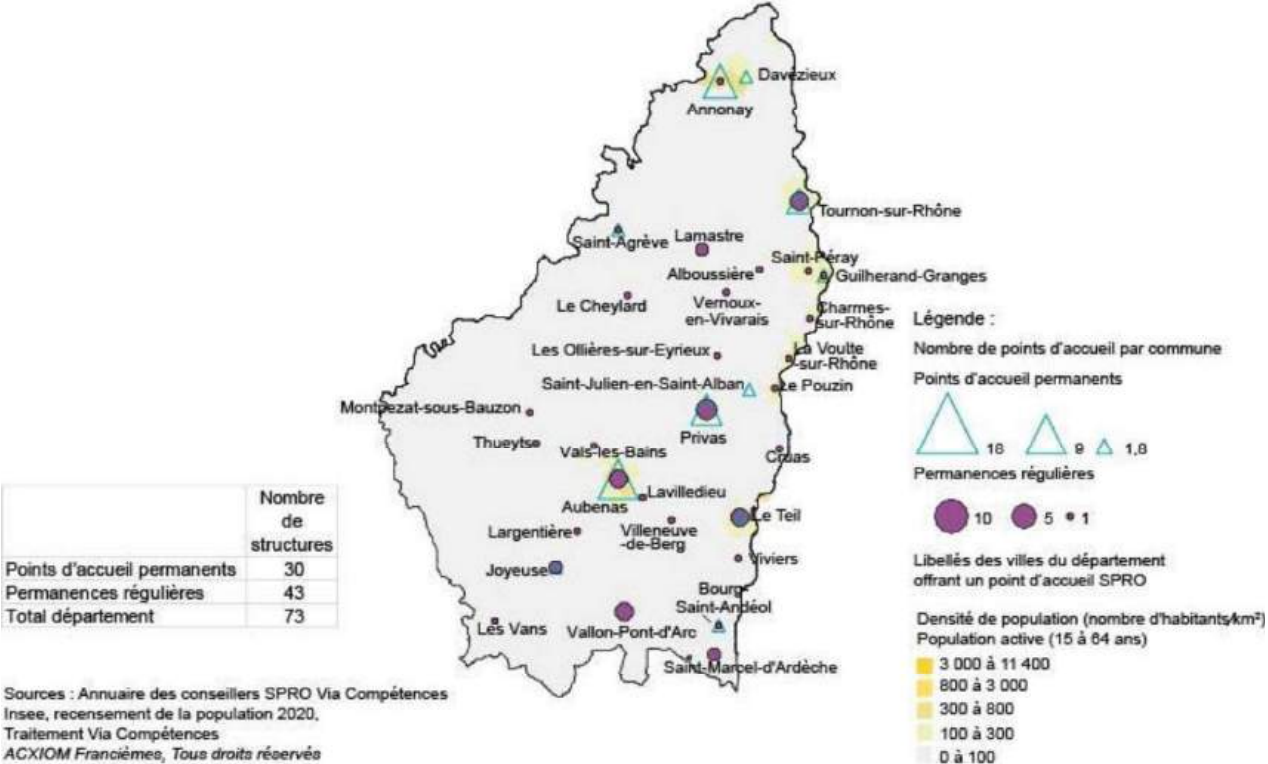
Points d'accueil SPRO de l'Ain et densité de population active



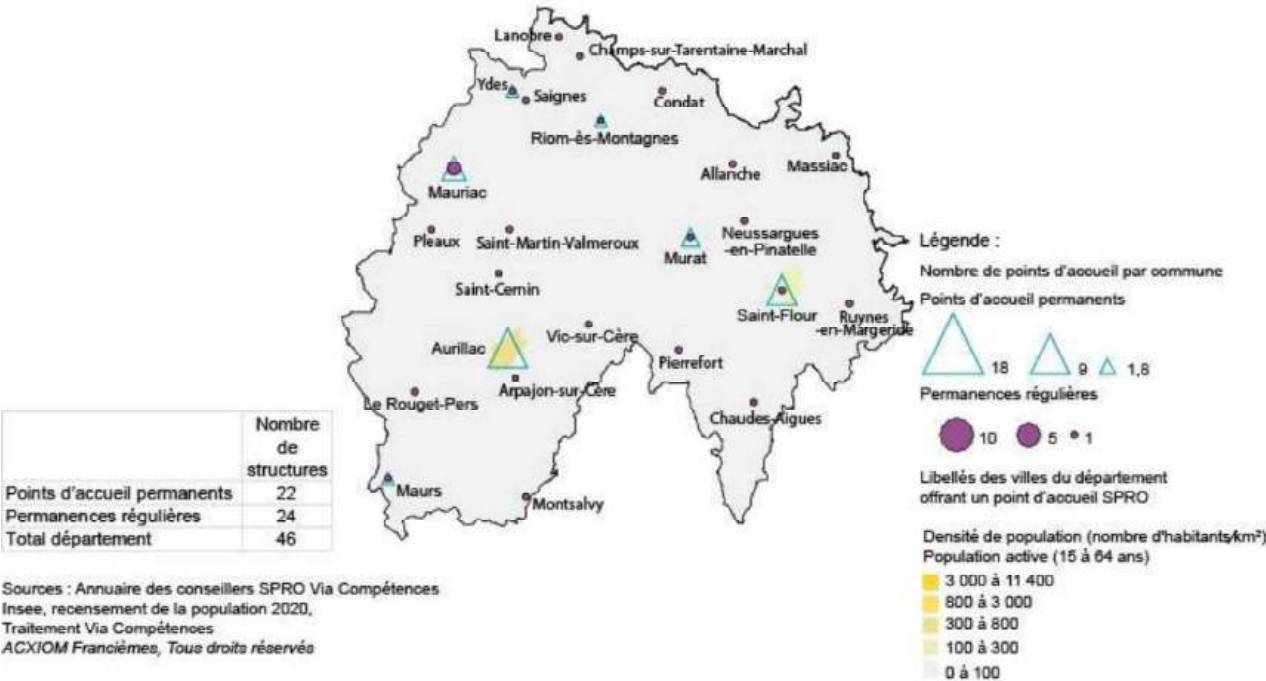
Points d'accueil SPRO de l'Allier et densité de population active



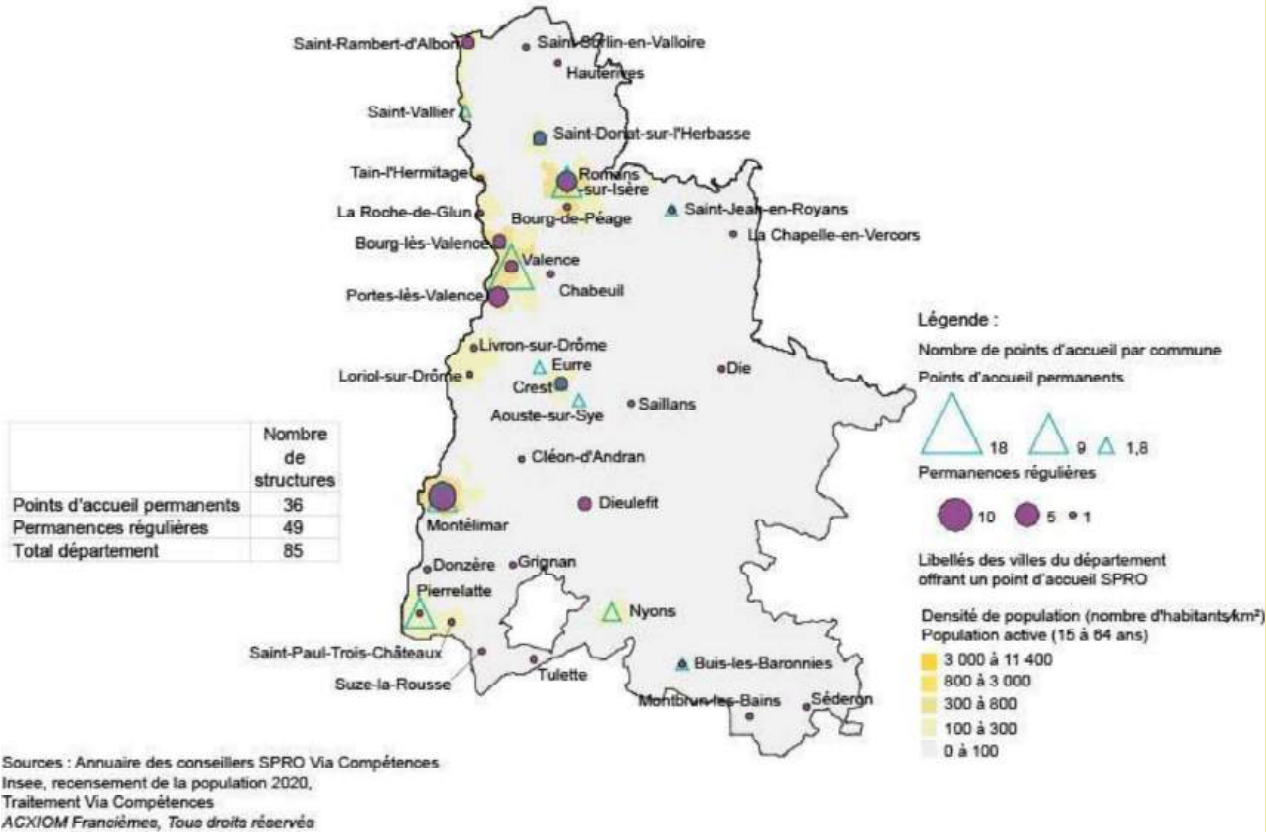
Points d'accueil SPRO de l'Ardèche et densité de population active



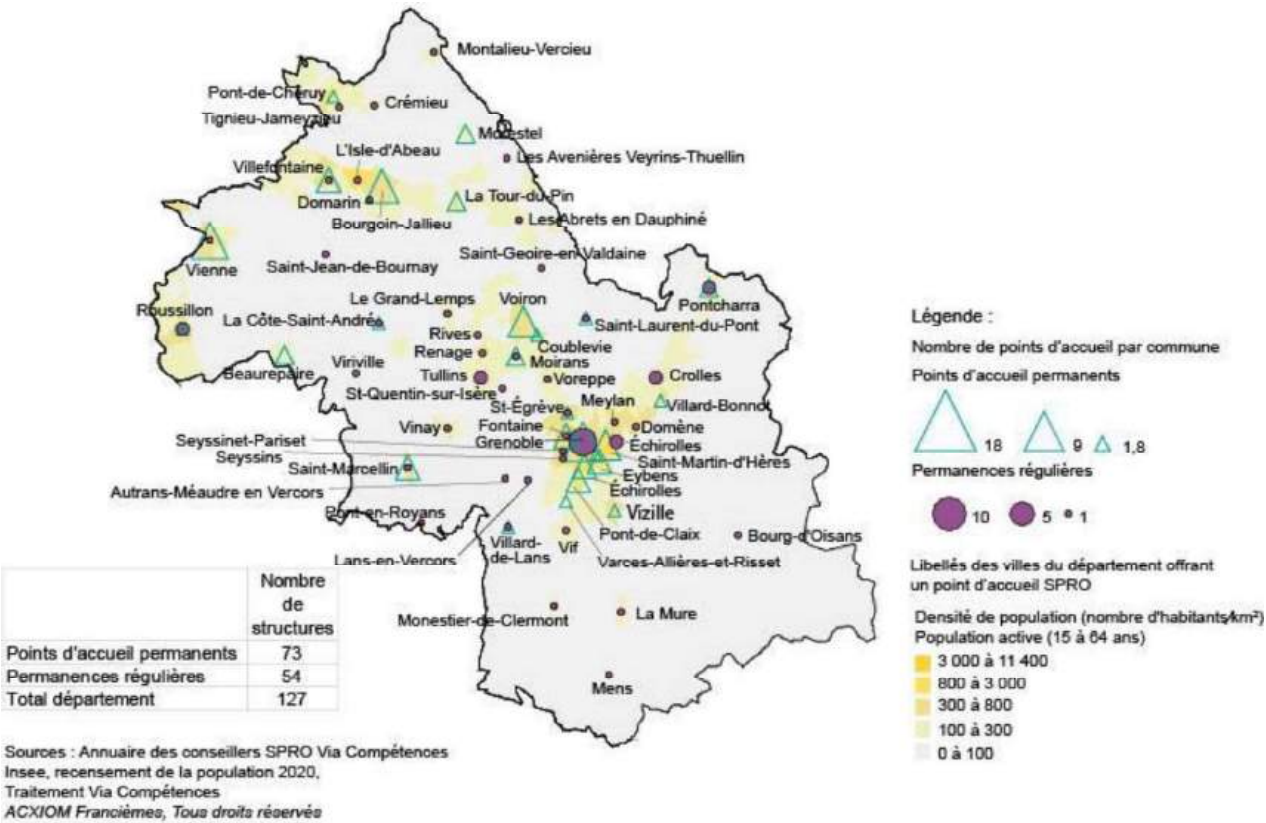
Points d'accueil SPRO du Cantal et densité de population active



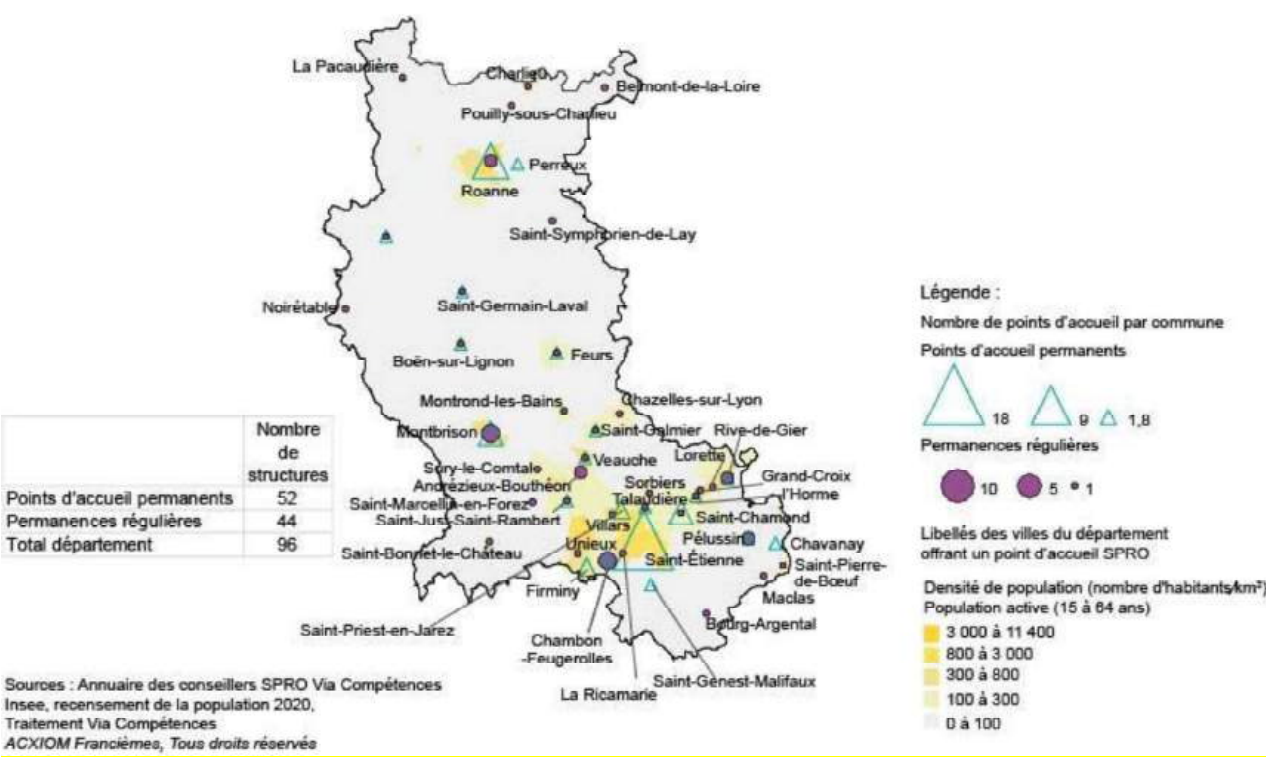
Points d'accueil SPRO de la Drôme et densité de population active



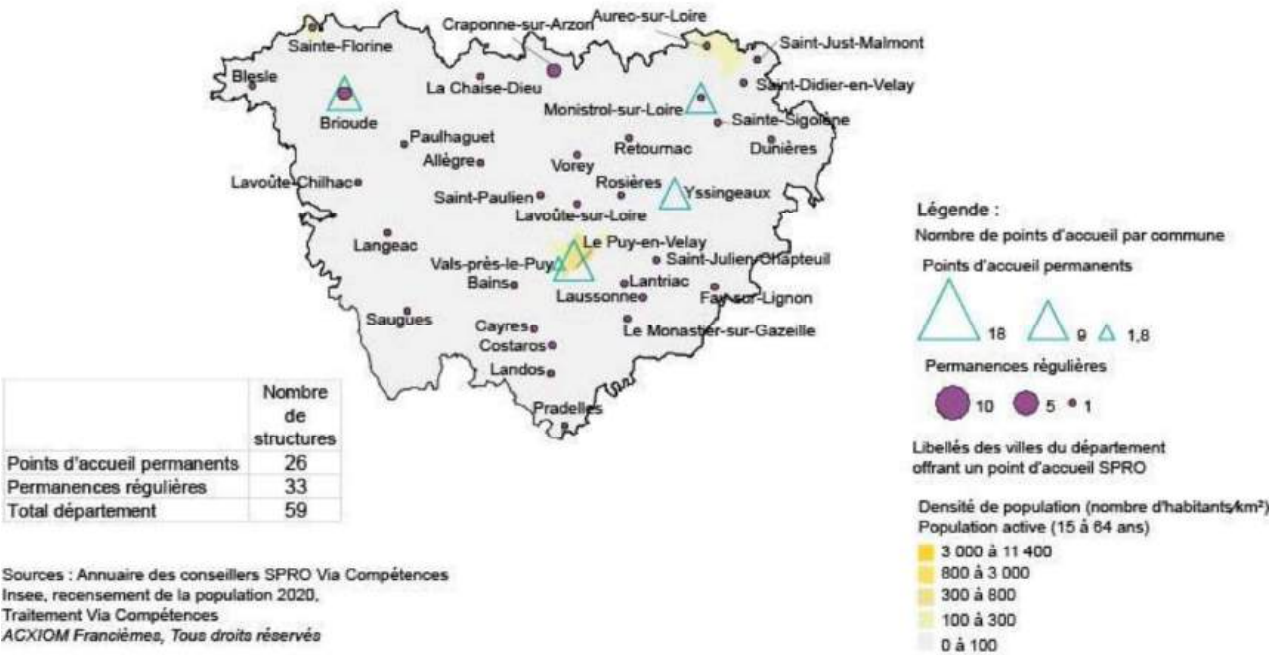
Points d'accueil SPRO de l'Isère et densité de population active



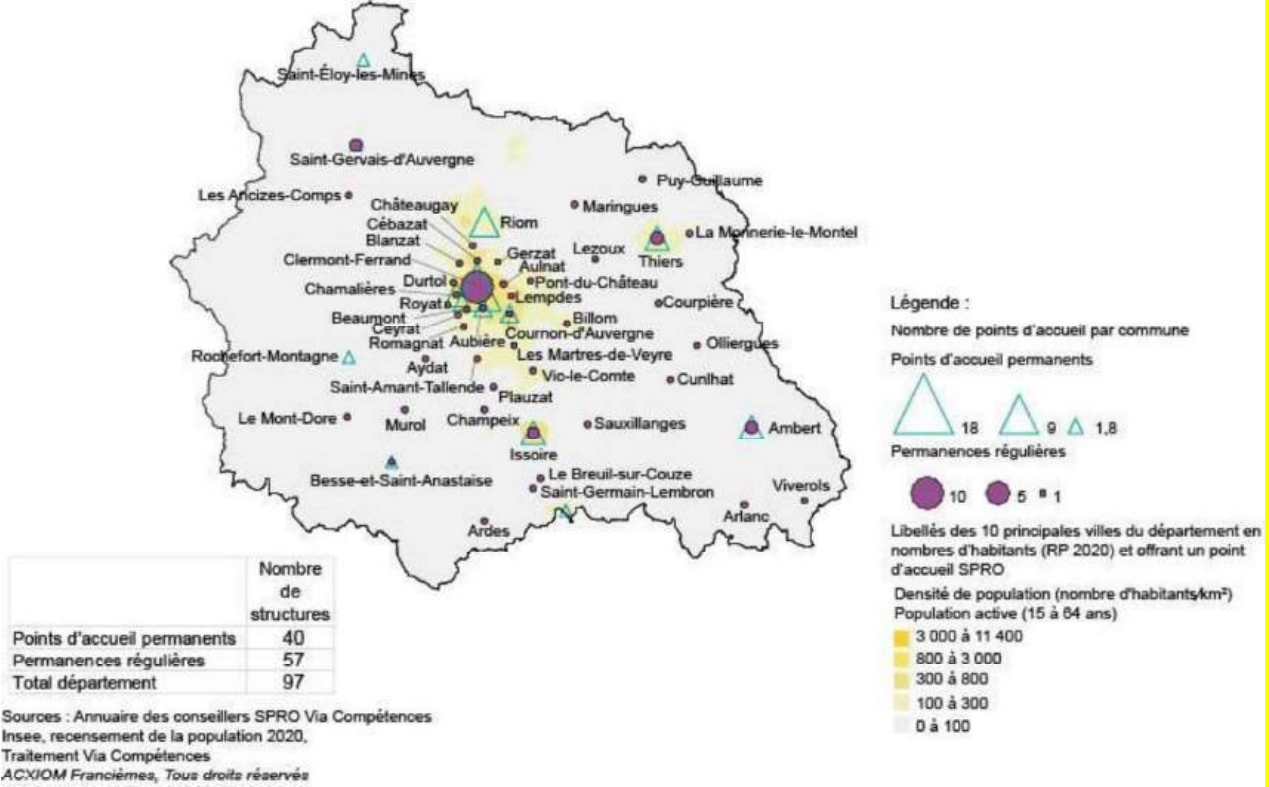
Points d'accueil SPRO de la Loire et densité de population active



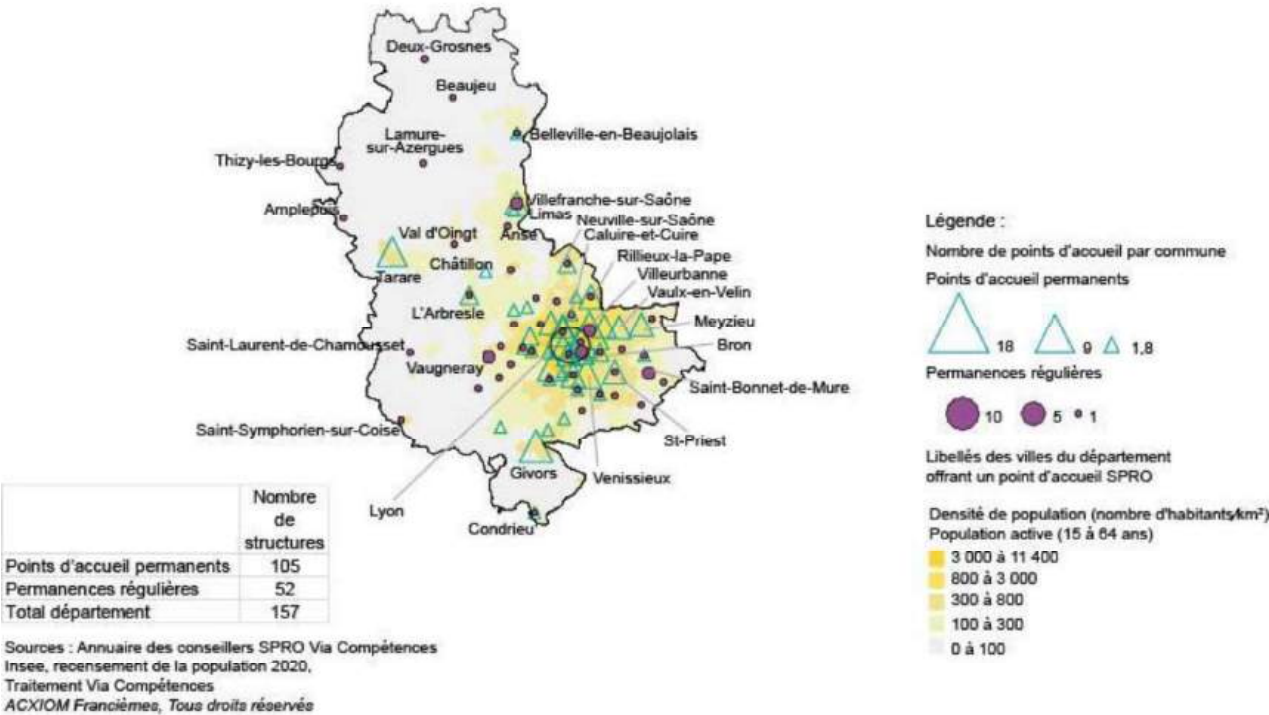
Points d'accueil SPRO de la Haute-Loire et densité de population active



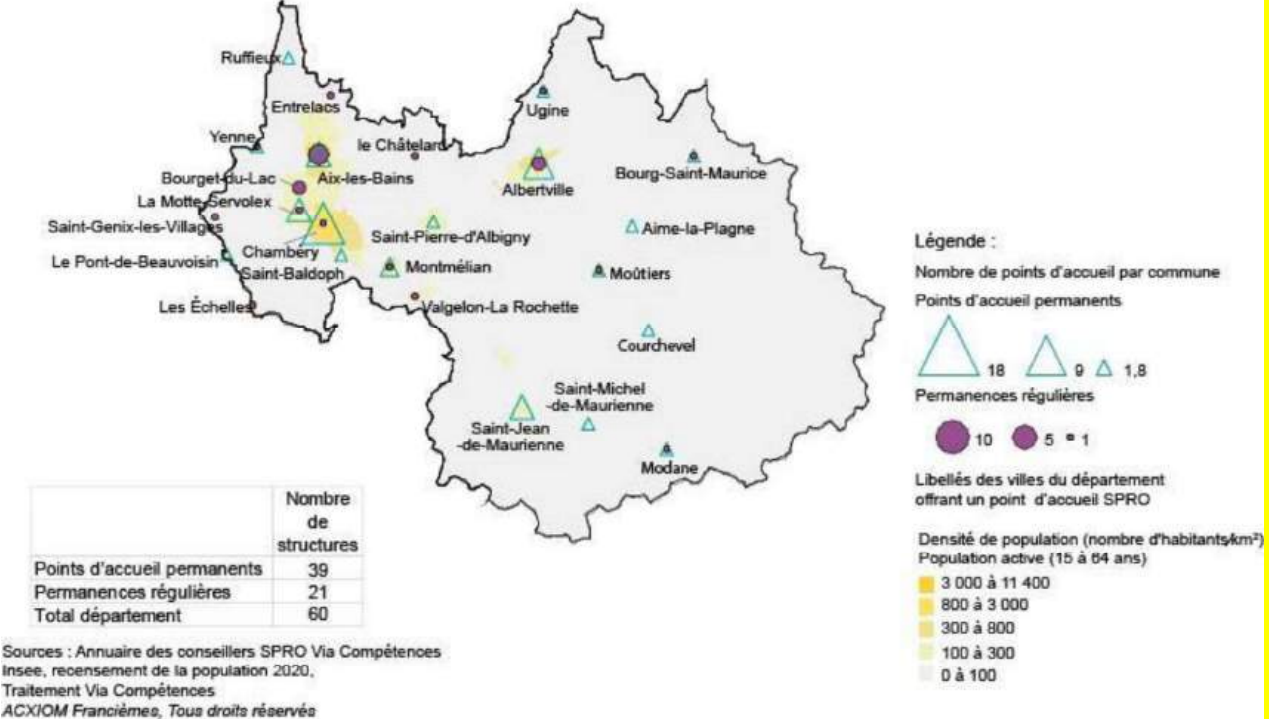
Points d'accueil SPRO du Puy-de-Dôme et densité de population active



Points d'accueil SPRO du Rhône et densité de population active



Points d'accueil SPRO de la Savoie et densité de population active



Points d'accueil SPRO de la Haute-Savoie et densité de population active

